This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 07582242 3

MICROFILMED

Gift
NKW
999 9

1. Burials and funerals.

DES TOMBEAUX,

OU

DE L'INFLUENCE

DES

INSTITUTIONS FUNÈBRES

SUR LES MŒURS;

Josse de François Henri de

PAR J. GIRARD, AUTEUR DE PRAXILE.

.... A nos regrets sachons prêter des charmes ;
Rendons les fleurs, les bois confidens de nos larmes.
Dans les fleurs, dans les bois, du sort bravant les coups,
Nos parens reviendront converser avec nous.

LEGOUVÉ, *Poëme de la Sépulture.*

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK.

A PARIS,

Chez F. BUISSON, Imp.-Lib. rue Hautefeuille, n°. 20.

AN IX (1801)

AU

CITOYEN CHAPTAL,

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

ET MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

J'OFFRE à l'Homme d'État quelques vues Politiques et Morales sur les Tombeaux; à l'Homme sensible, quelques Tableaux mélancoliques. Puisse l'Homme de génie ne pas dédaigner ce faible hommage de la reconnaissance et de l'amitié!

GIRARD.

PRÉFACE.

Le mépris qu'on affectait depuis longtemps pour tout ce qui tenait aux Institutions funèbres, la manière révoltante dont on procédait aux Inhumations, excitaient des murmures universels. Apeine le Peuple eut-il joui de la liberté du Culte, qu'il revint naturellement à des idées plus morales sur les derniers honneurs que nous devons rendre aux morts.

Le Citoyen Legouvé (*a*), dans son Poëme des Sépultures, s'élève avec force contre ce froid égoïsme qui semblait vouer à l'oubli, dès l'instant du trépas, les êtres qui nous étaient les plus chers. Ses beaux vers, l'image

terrible qu'il présenta de la violation des Tombeaux, le charme mélancolique et touchant avec lequel il peignit les soins consolans que nous devons aux manes de nos parens, de nos amis, fortifièrent encore l'esprit public.

L'Institut national donna le premier l'exemple de ce respect pour les morts, qui se lie à toutes les idées de morale et de sensibilité : il assista en corps au Convoi du Citoyen Dewailly ; et, sur le rapport intéressant de Baudin, il prit un Arrêté par lequel *il obligeait ses Membres à assister aux Obsèques de leurs confrères* (*b*).

L'exemple de cette Société savante encouragea les familles à rendre de pareils hommages à ceux que leur ravissait le trépas. Les Convois furent

plus nombreux, plus décens; et l'ami ne dédaigna plus d'accompagner le cercueil de son ami jusqu'à la fosse funèbre.

Plusieurs Hommes de Lettres proposèrent de substituer aux Cérémonies religieuses, une pompe qui pût rendre aux Inhumations la dignité qui leur manquait. On présenta des projets, des plans de décoration pour les champs de repos.

Je fus jaloux de traiter un sujet qui parlait à mon imagination et flattait ma sensibilité; mais je ne consultai point assez mes forces: il eût fallu plus d'érudition pour marcher sur les traces des Kirchman, des Gutblezer et des Montfaucon. J'étais loin d'oser m'élever au ton d'Hervey, de Gray, ou du sublime

Young. Je ne tentai point de les imiter : mais je pensai qu'une mélancolie douce pouvait suffire pour intéresser ; et je cherchai dès-lors, à inspirer dans mon Ouvrage, des sentimens tendres, plutôt que de sombres réflexions. Je présentai un plan d'Institutions funèbres, simple et moral, et j'y mêlai toutes les idées consolantes qui peuvent adoucir la dernière et douloureuse séparation. Je ne citai, des Peuples anciens et modernes, que les usages qui pouvaient se lier au plan que j'avais adopté, et au ton général de l'Ouvrage.

J'ai cherché à peindre, dans mon Introduction, cette impression terrible et profonde que dut éprouver l'homme en perdant les êtres qui lui

étaient les plus chers. J'ai fait naître, de l'excès de la douleur même, l'idée consolante de l'Immortalité de l'ame, l'origine du Culte funèbre, des Apothéoses, et de ce respect religieux que tous les Peuples ont conservé pour les morts. J'ai fait remarquer ensuite les écueils que le Législateur devait éviter dans les Institutions funèbres, et le but qu'il devait se proposer.

J'ai présenté, dans des Chapitres séparés, les formalités qui doivent accompagner la Proclamation des Décès, l'Inscription sur les Tables funéraires et l'Eloge des Morts;

L'ordre et la marche des Convois;

Les Sépultures publiques et la sainteté de leur solitude;

Les Sépultures particulières et leur

influence sur l'amour de la gloire et sur celui de la patrie;

Les Fêtes funèbres, les Deuils, les Institutions et les Monumens consacrés à perpétuer le souvenir des vertus des morts.

Je m'occupais de ce travail, lorsque l'Institut, organe du Gouvernement, invita tous les Citoyens à présenter leurs idées sur les Cérémonies à faire pour les Funérailles, et le Réglement à adopter pour le lieu de la Sépulture.

Mon Ouvrage ne pouvait guère remplir les vues de l'Institut, et j'étais loin de prétendre au prix dont il flattait le vainqueur; mais je crus devoir à cette illustre Société, l'hommage des réflexions que j'avais rassemblées: j'ai dû à son indulgence une mention ho-

norable, et j'avoue que c'est là où se bornaient mes plus hautes espérances!

J'offre aujourd'hui mon Ouvrage au Public : peut-être renferme-t-il quelques idées qui auront échappé aux Ecrivains qui ont traité le même sujet. Je me flatte aussi que les tableaux que je présente, pourront intéresser les ames sensibles; et c'est pour elles que j'écris.

Je suis loin de vouloir lutter contre les Littérateurs estimables qui ont été couronnés : je ne connais point encore le Mémoire du Citoyen Mulot; mais le suffrage de l'Institut en fait d'avance le plus bel éloge. Le Citoyen Amaury Duval voulut bien me communiquer son plan, après la clôture du concours; il me parut extrêmement ingénieux : la forme

dialoguée qu'il avait adoptée devait nécessairement animer son Ouvrage, y répandre plus d'intérêt, plus de mouvement; et j'eus la satisfaction de lui prédire d'avance le succès flatteur qu'il a obtenu.

J'ai donné à mon Introduction une autre marche que dans le Mémoire que j'ai envoyé à l'Institut; mais le fond des idées est absolument le même : j'ai cherché seulement, par les corrections que j'ai faites, à rendre mon Ouvrage moins imparfait et plus digne de la faveur qu'on lui a accordée.

DES TOMBEAUX,

OU

DE L'INFLUENCE

DES

INSTITUTIONS FUNÈBRES

SUR LES MŒURS.

INTRODUCTION.

Nous ne faisons que passer sur cette terre; et ce mot si répété, que la vie n'est qu'un songe, nous peint sa fragilité, sa courte durée, et son peu d'importance dans la marche éternelle de la nature ! Cependant chacun cherche à laisser après lui des traces de son existence, et l'on consume sa vie pour faire

dire qu'on a vécu ! L'un s'occupe à graver son nom sur un marbre impérissable, à rassembler des matériaux pour un superbe mausolée ; plus borné dans ses désirs, l'autre ne veut que se survivre dans le cœur d'un ami !

Mais, quels que soient les calculs de l'ambition, ou les tendres projets de la sensibilité, l'œil qui s'éteint sollicite toujours quelques larmes et la faveur d'un adieu (*c*) !

Douce sensibilité ! c'est toi qui nous rattaches encore à la nature, lorsqu'elle paraît nous abandonner ; c'est toi qui ébranles toute la chaîne de nos affections, prête à se briser, et qui mêles des consolations à l'horreur de nos derniers momens ! L'espérance, franchissant le terme de la vie, la prolonge jusqu'à l'infini : elle nous peint, sous mille couleurs diverses, un monde nouveau, où nous

suivront les souvenirs de celui que nous allons quitter, où nous retrouverons les êtres que nous avons aimés, pour les chérir encore ! Eh ! comment supporter sans elle l'aspect de la mort et de ses dernières convulsions ?

Qu'il dut être terrible en effet, ce moment où la mort s'offrit pour la première fois aux regards de l'homme ! où la destruction d'un être vivant lui fit pressentir la sienne, et l'avertit que ce monde, dont il se croyait l'éternel possesseur, lui échapperait un jour ! que ce soleil s'obscurcirait pour lui ! que les fruits, que les fleurs ne lui prodigueraient plus leur saveur ni leurs parfums ! que son oreille engourdie serait fermée aux doux concerts de la nature, à la voix caressante de sa compagne ! Mais quel dut être son désespoir et son effroi, lorsque la mort, frappant sa compagne elle-

même, éteignit tout-à-coup des regards où les siens allaient puiser le bonheur et l'ivresse, roidit des membres qui l'enlaçaient dans leur amoureuse souplesse, glaça ce corps qui réchauffait le sien dans de brûlantes étreintes ! Quel spectacle plus affreux encore, lorsqu'à l'image de cet éternel sommeil, se joignit l'image terrible de la décomposition ; lorsque les traits perdirent leurs formes, que leur pâleur prit une teinte plus sombre, et qu'enfin l'amour au désespoir, vit cet objet adoré se réduire en poussière et s'évanouir en vapeurs !

Mais l'excès de la douleur en amène le terme : l'ame, épouvantée de l'affreuse idée d'une destruction sans retour, la repousse avec horreur. Un instinct consolateur lui montre, au-delà du trépas, une existence réparatrice, où les tourmens de l'amour et de l'absence seront

oubliés dans des embrassemens éternels ! le ciel semble s'ouvrir pour y recevoir l'objet adoré qui vient de quitter la terre ! les soupirs sont suspendus ; ces mots se font entendre : « *Nous nous reverrons* » !

« Elle n'est point anéantie cette ame » dont la présence embellissait des for- » mes ravissantes ! elle m'attend dans » un autre univers, elle y marque déjà » ma place auprès d'elle » !

Alors l'imagination exaltée la suit à travers des torrens de lumière : alors on ouvre la fosse funèbre, mais on prépare des couronnes ; le bûcher s'allume d'un côté, l'autel se dresse de l'autre : on pleure la mort, on célèbre l'apothéose ; et l'amante qu'on a perdue, paraît, à nos regards, un être céleste et protecteur, qui veille sur nos tristes jours, jusqu'au moment où nous atteindrons son immortelle demeure !

Tel est ce mélange de douleur et d'espérance, d'égarement et d'enthousiasme, qui, dans les premiers âges du monde, dut marquer la perte d'un être chéri; lorsqu'un époux se voyait arracher l'épouse qu'il ne pouvait plus remplacer; lorsqu'un père perdait son fils, son unique espérance; ou que, finissant sa carrière au milieu de ses enfans, lui-même, après avoir été l'objet de leur amour, devenait celui de leur culte, et prenait place au rang de leurs dieux (*d*).

Dans ces temps où les affections étaient plus concentrées, les liens sociaux moins nombreux, la sensibilité conservait toute son énergie; toutes les passions étaient extrêmes: on regrettait, pendant une vie entière, l'objet qu'on avait aimé. Il fallut une grande espérance pour consoler d'une grande douleur; c'est le ciel qui l'offrit! Avant que la crainte eût proclamé

des dieux menaçans, la reconnaissance et l'amour avaient déjà des dieux protecteurs, et les tombeaux furent les premiers autels (*e*)!

L'histoire de l'enfance des peuples, les témoignages des philosophes, confirment cette opinion. Dès les premiers temps du monde, avant que l'intérêt et la réflexion eussent rassemblé en système ces idées inspirées par la nature, on les voit briller dans l'obscurité des siècles.

Combien de grands souvenirs, en effet, ne dûrent pas laisser après eux ces anciens patriarches, premiers pères du genre humain, qui, de leur lit de mort, entourés de leurs nombreux enfans, leur partagèrent le monde!

Alors, sans doute, s'éleva cette tour fameuse, monument de reconnaissance bien plus que de terreur, qui, dominant

les vastes plaines qu'arrose l'Euphrate, indiquait au loin, aux peuples de l'Asie, le lieu de leur premier berceau.

Alors le juste Enoch, enlevé par un char lumineux, reçut dans le ciel le prix de ses vertus.

Dans la Grèce, l'olympe s'ouvre pour l'invincible Alcide; et c'est sur son bûcher même que l'amitié célèbre son apothéose.

L'Egypte voit Isis, errante et désolée, chercher dans le Delta les membres épars de son époux, lui dresser des autels sur chacune des branches du Nil, et les consacrer à sa mémoire.

Carite, inconsolable de la perte de son jeune amant, en revêt le corps des attributs de Bacchus, et lui rend les honneurs divins : elle-même prend le thyrse, se couronne de lierre, de pampres entrelacés, et se console de n'être

plus épouse, en devenant la prêtresse du dieu qu'elle s'étoit donnée.

L'ame des braves Calédoniens, s'élevant aux accens des Bardes, plane sur les nuages qui couvrent les monts glacés de Morven, et veille de là sur le sort d'une amante, ou prévient le danger d'un ami.

Nous lisons, dans tous les anciens écrits, que les pères recevaient un culte particulier de leurs enfans, les enfans de leurs pères. Les époux le recevaient aussi de leurs épouses. Ainsi l'amour tressa la première guirlande et planta le premier cyprès (*f*)!

Si le sentiment eut assez d'empire sur les hommes pour leur inspirer l'idée de ces apothéoses, l'ambition en fit une loi nécessaire; et l'intérêt du trône exigea bientôt que le monarque, déjà séparé de son peuple pendant sa vie par l'appareil de la puissance et de la majesté,

les vivans! consolante illusion, qui nous fait retrouver encore les amis que nous a ravis le trépas! Des bains sont préparés, des tables sont dressées; les ombres invisibles s'y placent, et la famille attendrie éprouve, en leur présence, non point ce lugubre effroi qu'inspire l'aspect des fantômes, mais cette émotion délicieuse qu'on doit au retour des amis dont on pleurait l'absence.

Les Grecs ingénieux peignaient le vol des ames dans les cieux, par celui du léger papillon: ils en donnaient les ailes à leur gracieuse Psyché, qui en était l'emblème.

Mais pendant que le ciel se peuplait d'êtres adorés, le Ténare ferma ses gouffres sur les méchans: il y eut des supplices éternels dans les enfers, comme d'éternels délices dans l'olympe ou dans l'élysée.

Chaque peuple, façonnant à son gré ces séjours de récompense ou de châtiment, consacra, par les idées religieuses, tous les rêves de la superstition.

Quelque différence qu'on aperçût dans ces opinions, elles offraient toujours des résultats pareils ; souvent même on ne changeait que les noms et les emblèmes. Ici c'est l'enfer, et là c'est le tartare, qui sont désignés pour être la douloureuse habitation du crime ; c'est l'élysée, ou le paradis, qui seront l'heureux séjour de la vertu ; c'est l'inflexible Caron, ou l'auguste chef des apôtres, qui ouvrent aux ames les portes de leur dernier séjour ; c'est le léger Mercure, ou un ange au corps aérien, qui les conduisent ; ce sont les trois juges des Grecs, ou le triple dieu des chrétiens, qui décident de leur destinée.

Au milieu de cette marche de l'esprit

humain, des philosophes interrogeaient la nature, et s'interrogeaient eux-mêmes sur ce sublime mystère. Quelle existence succède à notre existence, lorsqu'elle est terminée? Que devient ce feu sacré, principe du sentiment et de la vie, cette force qui nous fait agir et penser, cette puissance douée de volonté, qui, commandant à nos organes, en accélère ou ralentit l'action, fixe par le souvenir la pensée fugitive, devance l'avenir par l'espérance, s'élance dans les cieux, plonge dans les profondeurs de la terre, se crée, dans le sein d'un individu faible et passager, un centre de pouvoir et d'intelligence où répondent, par mille rayons, tous les points du monde idéal et du monde physique? C'est alors que, de cette réunion de prodiges, l'observateur voit naître une éternelle vérité: « Cette force, cette ame

» n'est point anéantie : fille immortelle
» de la nature, elle survit aux organes
» dont elle s'est détachée ; et sans doute
» que, par un mécanisme aussi su-
» blime que les ressorts qu'elle faisait
» mouvoir, elle est encore susceptible
» de souvenirs, elle peut encore éprou-
» ver des jouissances et des douleurs » !

Ainsi les réflexions des philosophes s'accordaient avec les opinions des différens peuples, pour nous faire trouver, dans un autre monde, le complément du système moral qui régit celui-ci.

Dès que l'homme eut cessé de se considérer comme une créature bornée, et qu'osant s'élever au rang des dieux, il prétendit à leur éternelle existence, un sentiment d'orgueil dut lui inspirer le désir de relever à ses propres yeux son image abattue : il l'entoura d'honneurs, au moment où la mort venait de la frap-

per; et les devoirs de la sépulture furent les premiers qu'il s'imposa. Le culte funèbre prit toutes les formes du culte religieux; et tout ce qui appartenait aux morts fut revêtu d'un caractère sacré. Tous les législateurs s'accordent à recommander le plus profond respect envers eux (g).

Les loix saliques bannissaient quiconque était assez barbare pour déterrer un mort.

Les codes de Théodose et de Justinien prononcent des peines sévères, l'amputation des mains, contre ceux qui violeraient des tombeaux; et les conciles défendaient même de toucher à ceux des païens.

Si nous remontons à des siècles reculés, nous verrons ce respect pour les morts creuser des catacombes, élever des pyramides, déployer toutes les ressources

sources d'un art industrieux pour conserver à la mort l'aspect de la vie, et transmettre ainsi les générations passées aux générations à venir.

Athènes, légère et philosophe, ne perdit jamais ce respect pour les morts, dont Isocrate et Platon la louaient comme d'une vertu : Alcibiade, heureux et triomphant, vit se flétrir, en un jour, une moisson de lauriers, pour avoir négligé d'ensevelir quelques soldats obscurs.

Le farouche Selim, vainqueur de la Palestine, fit respecter tous les tombeaux chrétiens; et lui-même fut honorer celui du grand Godefroi : le fier Noradin suspendit les combats pour laisser aux chrétiens vaincus le temps d'ensevelir leur chef.

Ainsi ce sentiment de piété en faveur des morts trouvait place dans le cœur

même des conquérans, dont l'ambition se joue de l'existence des hommes. Mais combien il est touchant, quand c'est l'amour filial qui l'inspire!

Le vertueux Miltiade se condamne à une éternelle pauvreté pour rendre les derniers devoirs à son père; et c'est pour en honorer la mémoire qu'il vend le modeste héritage qu'il en reçut : il oublie, en pleurant sur le tombeau qu'il lui élève, et le toit qui le vit naître, et le champ paternel qui le nourrit.

N'a-t-on pas vu, dans les jeux olympiques, les Grecs, ivres de gloire, donner des larmes au souvenir d'une jeune princesse, qui brava les supplices et la mort pour rendre les derniers devoirs à son frère?

A défaut d'héritage, le Chinois se vend lui-même pour acheter un cercueil à son père; et c'est dans l'escla-

vage qu'il attend avec résignation l'instant où, affranchi du joug qu'il s'est imposé, il s'endormira dans le même tombeau.

Les sauvages du Canada ne perdent jamais de vue les restes de leurs ancêtres. S'ils quittent leurs foyers pour une expédition guerrière; si les familles se déplacent, ne fût-ce que de quelques lieues, ils rassemblent ces précieux héritages, les placent comme un palladium au centre de la caravane. Les plus jeunes en chargent leurs pieuses épaules; et c'est sous de tels auspices qu'ils vont tenter les hasards de la guerre, chercher les plaisirs de la chasse, ou goûter les douceurs de l'hospitalité.

Plusieurs peuples anciens poussaient le respect pour les morts jusqu'à faire rendre les honneurs funèbres aux animaux qu'ils avaient aimés. Alexandre,

et, après lui, l'empereur Adrien, les accordèrent à leurs coursiers. Les jumens belliqueuses qui avaient triomphé trois fois aux jeux olympiques, les obtenaient dans la Grèce. On inhumait les corbeaux dans l'île des Crocodiles; et le chien fidèle, ce premier ami de l'homme, eut aussi des tombeaux, où les ames sensibles allaient sacrifier à la Constance.

Salamine vit s'élever sur ses bords ces pieux monumens où la reconnaissance des Athéniens grava le dévouement de ces sensibles animaux; lorsque, partageant l'exil de leurs maîtres, ils affrontèrent les tempêtes pour les suivre au-delà des mers, et vinrent expirer sur le rivage hospitalier qui reçut les débris d'Athènes.

Tels sont les nobles et touchans témoignages qui attestent que tous les pen-

ples ont considéré le respect qu'on doit aux morts, comme une vertu.

Il tient, en effet, à des vertus essenticlles, à des réflexions tendres et religieuses, à un sentiment de pitié tranquille et mélancolique qui, rapportant à notre individu ces symptômes de destruction, mais de calme, nous fait dire avec attendrissement: *Un jour nous dormirons du même sommeil!*

Cette pitié devient plus puissante dans l'état de société que dans l'état de nature, en raison des liens que nous y contractons, et qui se brisent au moment du trépas; et l'on se dit, en voyant un cercueil: Cet être frappé des coups de la mort était fils, époux, père, ami, citoyen. Que d'angoisses ont accompagné les siennes! que de regards douloureux se sont fixés sur ses regards expirans! que de cris déchirans ont accompagné

ses derniers adieux, en ont sollicité de nouveaux ! quelle terrible séparation la mort vient de prononcer ! que de sentimens perdus, que de titres détruits ! S'il était fils, sa présence, ses soins, et même ses jeux, ne charmeront plus l'ame d'un père et d'une mère qui jouissaient et se voyaient croître avec lui ! S'il était père, à ce nom auguste, le plus beau que l'homme ait pu donner à la Divinité, tout ce que la tendresse a d'expansif, tout ce que le dévouement a de sublime, soins, amour, vigilance, inquiétude, caresses, douce faiblesse et noble majesté, se retracent à nos cœurs attendris et reconnaissans !

Mais, à ce titre seul d'homme et de citoyen (*h*), il exista toujours entre nous des rapprochemens : nous tenions l'un à l'autre par des échanges de service plus ou moins multipliés, par mille liens in-

visibles et qui n'en sont pas moins puissans, qui échappent à la réflexion, et qui se font sentir au cœur (*i*). Eh ! parlerai-je même de ces rapports touchans, et presque toujours oubliés, qui lient la main généreuse qui répand les dons, à la main tremblante qui les reçoit ? Ce pauvre, trop souvent repoussé dans son humble prière, m'avait fait éprouver le plaisir de la bienfaisance, plaisir bien au-dessus du prix dont je l'avais acheté ! que dis-je ? il me payait en bénédictions : était-ce à lui de me devoir de la reconnaissance ? Ah ! quel est l'homme sensible qui, sortant de sa bourse un métal dédaigné, pour l'offrir à la misère suppliante, ne rougit pas quelquefois, lorsqu'une voix émue lui répond : *Dieu vous le rende !* Honteux alors de son faible don, on croit entendre ce vœu simple et sublime percer les voûtes du

ciel, et sa modeste aumône tomber et retentir dans la balance éternelle !

Quel est celui qui, à l'aspect d'un cercueil, rassemblant ses tristes idées, ne se replie pas sur lui-même avec saisissement, ne compte pas avec effroi les nœuds qui l'attachent à la vie, ne cherche pas à se rassurer sur leur durée ? Mais cette douloureuse perspective se présente dans le lointain : « Un jour je » pleurerai ceux qui me sont chers, ou » j'en serai pleuré ». A cette idée, l'ame oppressée voudrait s'ouvrir tout entière pour envelopper les objets de ses affections : que de vœux ardens on élève pour eux ! que de soins, de témoignages d'amour on voudrait leur prodiguer ! combien on se reproche les chagrins qu'on leur a causés, les momens qu'on a passés sans les voir ! « Eh quoi ! se dit-» on, cette vie incertaine et si courte, je

» puis la perdre demain! demain il ne » sera plus temps de servir mes amis, » d'embrasser mon père»! Alors, effrayé de la rapidité du temps, on voudrait s'enivrer à la fois des sentimens les plus chers, vivre une vie entière dans un seul instant!

Telles sont les opinions et les sentimens que réveille l'idée de la mort chez l'homme en société : heureux s'il ne se fût jamais écarté des douces inspirations de la nature, ou s'il eût toujours suivi ce faible rayon qu'elle lui avait ménagé pour le guider vers l'éternité! Mais il fut bientôt égaré par de fausses lueurs, que l'intérêt et l'ambition firent briller à ses yeux, pour l'asservir en le trompant; et ce culte touchant que les premiers hommes rendirent aux morts, devint un principe d'erreurs, une source de maux.

La superstition prit naissance au milieu des tombeaux : des fantômes en sortirent pour épouvanter le vulgaire et faire trembler les rois : la solitude se peupla de spectres et de larves hideux ; le silence fut troublé par de sombres gémissemens ; la nature parut intervertir ses loix : les morts eux-mêmes, rassemblant leurs ossemens épars, nous apparurent dans les ténèbres. Tout espoir de repos fut éteint pour l'esprit faible : les monstres qu'il s'était créés l'entourèrent ; il s'en vit oppressé pendant les longues nuits ; il entendit leurs soupirs se mêler au sifflement des vents ; au bruit des orages.

L'homme abandonna les lumières de la raison, il fatigua les autels par des vœux insensés : ce ne fut plus par de sublimes invocations qu'il honora les dieux, mais par des attitudes pénibles, de dou-

douleuses macérations, ou de cruels sacrifices !

Le prêtre perdit son divin caractère : le culte ne fut plus qu'une profanation des plus saintes loix, et la voix du ciel que le cri de la terreur et de la cupidité. Ah ! si l'on rassemblait les maux sans nombre causés par les craintes superstitieuses de la mort et de l'existence qui doit la suivre, on verrait l'homme esclave n'avoir avec les dieux que de sanglantes communications ! Dans la plupart des temples le glaive brille à côté de l'encensoir : les instrumens sacrés y sont des instrumens de mort ; les cris des victimes expirantes s'y mêlent au bruit des cantiques, et des dieux avares et cruels y boivent le sang dans des coupes d'or.

Les villes se dépeuplent, les palais sont abandonnés pour des antres déserts ;

les rochers de la Thébaïde deviennent le théâtre d'un nouveau genre de gloire, et la palme du martyr remplace celle du triomphateur!

Les vertus sociales, la douce bienfaisance, le respect pour le modeste hymen, l'amour paternel et filial font place à d'absurdes austérités! Les bûchers s'allument, le fanatisme proclame la guerre sacrée; et les hommes, le bandeau sur les yeux, le fer et la flamme à la main, se combattent, s'égorgent au nom du ciel.

Tels sont les effets de la superstition, lorsque, tremblans devant des dieux qu'on leur peignait courroucés, les peuples écoutèrent ceux qui parlaient en leur nom, et crurent, en les servant, retarder l'instant de la mort, et racheter les supplices éternels dont on leur avait présenté l'effrayant tableau.

Les institutions funèbres, qui prirent naissance dans la même source que les idées superstitieuses, se lient essentiellement avec elles. Tour-à-tour elles les modifient, ou en sont modifiées; elles fixent, par le retour des mêmes cérémonies, des opinions qui n'eussent été que fugitives; elles érigent en culte des pratiques particulières; elles les propagent, les perpétuent chez les peuples, et consacrent ainsi, de siècle en siècle, les plus grandes erreurs.

Le législateur doit donc veiller attentivement sur elles, pour éloigner les vaines terreurs qui enchaînent l'imagination, en étouffent les nobles élans, ou l'égarent et l'entraînent dans des écarts dangereux; il doit faire servir les flambeaux funéraires à éclairer la raison des peuples, à porter un jour philosophique dans les tombeaux, à dissiper les vains

fantômes dont la superstition fait le cortége ordinaire des morts.

Mais un danger plus grand encore, c'est celui d'un matérialisme humiliant et glacé, qui détruirait l'influence de la morale sur l'action du gouvernement, et paralyserait un de ses principaux moyens de puissance. La superstition peut servir à rallier les peuples, à consolider l'autorité dans les mains d'un chef (*k*) : mais le matérialisme détruit toute la magie de l'ordre social ; il brise tous les nœuds qui unissent les chefs, les citoyens et les familles ; il rompt cette chaîne sacrée qui descend du ciel pour le bonheur de la terre ; il ne la remplace que par un fil fragile, auquel nous suspend son bras d'airain, après avoir ouvert, sous nos pieds, le gouffre éternel du néant ! Alors plus d'espoir pour la vertu, de frein pour le crime, de conso-

lation pour la douleur; plus de larmes pour la pitié! Alors s'éteint ce feu sublime auquel venait se réchauffer la sensible humanité, où le génie et l'héroïsme venaient allumer leur enthousiasme! Les jeux du hasard remplacent les loix de la sagesse; et l'homme, loin de s'endormir heureux en rêvant son immortalité, court se perdre, en désespéré, dans l'horreur du néant!

Le matérialisme et la superstition sont donc également à craindre, et leurs suites également dangereuses. Le législateur doit redouter ces deux écueils, et si bien ordonner les institutions funèbres, qu'elles inspirent des craintes salutaires, sans inspirer de vaines terreurs: que tout à la fois simples et touchantes, elles réveillent la sensibilité, la dirigent vers un but moral et religieux, dont la fougue des passions la

distrait et l'éloigne : il faut enfin que par la pitié elles rendent les hommes plus aimans ; ils seront meilleurs et plus heureux quand ils s'aimeront davantage. Il faut qu'elles adoucissent le malheur par l'espérance, corrigent le coupable par le remords, punissent la faiblesse par les regrets, inspirent à l'homme de génie le désir d'employer à sa gloire les courts instans de la vie, et à l'homme sensible celui d'en jouir paisiblement.

Tels sont les sentimens que le législateur doit chercher à faire naître, en instituant des cérémonies funèbres. Après avoir essayé de les décrire, nous allons présenter le plan des institutions les plus propres à les inspirer.

Je tâcherai de saisir la liaison de ces tristes idées ; mais quelquefois, l'imagination remplie de lugubres souvenirs, je me reposerai près d'un tombeau, à

l'ombre d'un arbre funèbre ! Notre marche sera souvent inégale ; le ton de l'ouvrage s'écartera de celui de la discussion ; nous croirons raisonner, et nous ne serons qu'émus : prêtant l'oreille aux soupirs des familles, nous y répondrons par les nôtres. Eh ! comment les larmes pourraient-elles être étrangères au sujet que je traite ? Si le législateur les interdit à son œil sévère, il doit du moins respecter le domaine de la douleur : lorsque la sagesse y dicte des loix, il faut toujours que la sensibilité paraisse les avoir inspirées !

notre mère commune ! Et c'est un bien grand spectacle que de voir partir du même point, comme d'un même sein, des milliers d'êtres sur lesquels elle veille d'abord avec une égale sollicitude, et jette un regard également maternel, quoique leur destination soit différente ! Si elle paraît ensuite les traiter en mère plus ou moins tendre, ses premiers bienfaits sont les mêmes pour tous : elle nous marque du même sceau, nous assure les mêmes soins. En nous inscrivant sur le même livre, elle semble nous dire que nous sommes tous ses enfans ; et si les hommes étaient également sages, malgré la distance qui les sépare, ils seraient tous également heureux.

Après nous être perdus, divisés, hélas ! et souvent déchirés dans le monde, nous nous retrouvons au point du départ ; et la société, qui nous reçut des

mains de la nature, nous remet encore dans son sein !

Les anciens, qui personnifiaient la nature productrice sous le nom de *Vénus*, l'adoraient encore sous celui de *Vénus Libitine*, et la faisaient présider aux funérailles : ainsi la Divinité, dont les bienfaits donnent et embellissent la vie, en marquait le terme et en finissait le rêve. — Sublime allégorie, qui remet entre les mêmes mains la vie et la mort, et le droit de détruire après avoir créé !

Un usage d'une moralité terrible rappelle aux habitans de la Nord-Hollande, ce rapprochement de l'entrée et de la sortie de la vie. Au nord de leur habitation se trouve une porte solennelle qui ne s'ouvre que deux fois pour la même personne, le jour de sa naissance et le jour de sa mort : on y entre, enveloppé de ses premiers langes ; on n'en sort

que dans un cercueil. Lorsqu'un fils de famille se marie, et qu'il conduit sa jeune épouse dans la maison conjugale, cette porte terrible s'ouvre pour la recevoir, et se referme sur elle. Mais un jour elle se rouvrira de nouveau : alors ce ne sera plus au son des instrumens, aux chants d'un joyeux hymenée ; ce ne sera plus la nouvelle épouse couronnée de fleurs, objet de l'amour et des vœux d'un époux enivré ; ce sera la mère de famille, entourée du lugubre cortége de la mort ; abandonnant des enfans qui l'appelleront en vain, dont les pleurs et les cris réclameront encore un dernier sourire de sa bouche glacée, et ce regard qui, semblable à celui de la Providence, répandait au milieu d'eux le bonheur, y maintenait la paix. Ainsi chaque jour l'aspect de la fatale porte lui rappelle le terme d'une vie qu'elle

doit marquer par des vertus, pour la terminer sans remords et sans alarmes.

Plusieurs peuples ensevelissent les morts le visage tourné du côté de l'orient, comme pour indiquer qu'ils viennent de rejoindre le point de leur origine.

Mais, sans aller chercher des preuves éloignées de cette opinion, tous les hommes ne portent-ils pas gravé dans leur ame, le désir de placer leur tombe auprès des lieux où ils reçurent le jour ? Entraînés par la fougue des passions, nous abandonnons la maison paternelle, nous en fuyons les tranquilles douceurs; mais nos regards mourans se tournent vers elle. L'instant vient où, lassé d'une vie orageuse, on a besoin d'un abri pour en attendre le terme : le cœur nomme le toit paternel, et l'on vient s'endormir, pour la dernière fois, dans son premier berceau !

Que nos institutions nous ramènent donc à ces pieux sentimens! que le temple qui reçut les premiers vœux que la société forma pour nous, reçoive les derniers adieux qu'elle nous adresse; et que, saint emblème de la nature, il nous représente, pour l'homme social, ce qu'est la nature pour l'universalité des êtres: le foyer où l'on puise la vie, et l'éternel dépôt où l'on en remet les débris!

Mais nous oublions bientôt l'importance des actes qui marquent, et notre place dans l'ordre social, et le moment où nous sommes forcés d'en descendre. Les formes n'en sont pas assez grandes nous les regardons comme de simples formalités, et ne songeons pas qu'elles sont les premiers soutiens du corps politique. Loin d'être consignés dans d'obscurs registres, les naissances, les décès

décès devraient être exposés aux regards des peuples ; des formes plus solennelles devraient accompagner leur inscription ; les magistrats, qui en sont dépositaires, devraient être revêtus d'un caractère plus auguste : premiers intermédiaires entre les citoyens et le corps social, leurs attributions, toutes paternelles, devraient leur concilier un plus grand respect ; leur magistrature intéresse essentiellement les mœurs publiques. C'est sous leurs auspices que se forment les premiers nœuds qui constituent les familles : ils exercent une espèce de sacerdoce, dont le but principal devrait être de rallier les citoyens, et de les ramener, par le sentiment, à une sorte d'égalité sociale qui n'altérât en rien les degrés d'une sage subordination.

L'inscription sur le registre mortuaire est un acte indispensable dans tout corps

social ; mais j'y joindrai une autre cérémonie.

Suffit-il à la société d'être assurée de la perte d'un de ses membres ? ne leur doit-elle pas encore le tribut de quelques regrets ? et, quelle que soit cette succession effrayante d'individus qui se poussent et se chassent l'un l'autre de ce monde fugitif, la société ne doit-elle pas accompagner d'un regard celui qui vient de lui être enlevé ? Ah ! laissons à l'homme sensible l'espoir consolant de voir couler quelques larmes au récit de ses vertus, et que ce soit un encouragement pour en multiplier les actes !

Que le nom des défunts soit donc proclamé, toutes les décades, dans la séance publique des divers arrondissemens ; qu'on y joigne une formule honorable et touchante pour les morts, un court éloge de ceux dont les vertus

et les talens auront mérité cet honneur. Ces noms seront ensuite inscrits sur une table mortuaire, y resteront exposés pendant un mois : ceux des pères et des mères de famille dont on aura prononcé l'éloge n'en seront enlevés qu'au bout de l'année.

On lira, sur ces tables, les noms de tous les citoyens; celui de l'homme riche et celui du pauvre y seront confondus : cette leçon d'égalité fera une impression bien plus profonde que ces sublimes, mais, hélas! inutiles préceptes que la philosophie oppose en vain à l'orgueil des hommes. Cette série de noms marqués du doigt de la mort, indiquera à l'homme puissant l'époque où la nature, détruisant le vain édifice de sa grandeur, ne lui laissera que le regret d'en avoir abusé; et l'homme faible se consolera en voyant son op-

presseur soumis aux mêmes loix que lui.

Tels seront les effets de cette institution. Et qu'il me soit permis de faire ici une réflexion qui n'a pas sûrement échappé à l'œil des législateurs. Je distingue deux sortes d'institutions parmi celles qui régissent les peuples : les unes établies essentiellement pour protéger le corps social, pour réprimer les passions dont les excès pourraient compromettre son existence ou la sûreté de ses membres ; les autres, destinées à rapprocher, à unir les citoyens entr'eux. Les premières doivent être environnées de l'aspect de la force et de la sévérité ; les secondes doivent porter le caractère de l'indulgence et de la bonté : les unes seront les appuis du corps social, les autres en formeront les liens. Dans les premières je comprends les loix répres-

sives, celles qui punissent le crime, enchaînent le vice, surveillent les passions : je place, parmi les secondes, les institutions civiles et religieuses, les cérémonies nuptiales et funèbres, les jeux publics et les spectacles.

Si nous n'avons ni mœurs, ni esprit public, c'est que nous négligeons ces dernières institutions ; c'est que nous échappons aux liens qui nous unissent à la patrie ; c'est que notre luxe, nos jouissances, nos vertus mêmes ne l'ont jamais pour objet, et que le simple citoyen ne combine que rarement son intérêt avec l'intérêt général. Il est donc essentiel de resserrer ces liens oubliés, et nous n'y parviendrons que par la force des idées habituelles, et qu'en multipliant les sensations qui pourront nous y rattacher.

Les institutions funèbres, bien diri-

gées, atteindront une partie de ce but. La tristesse et la mélancolie rapprocheront les hommes bien plus puissamment que le plaisir et que l'intérêt ; ceux-ci sont presque toujours des sujets de discorde et de haine : mais la douleur égalise tout ; elle détruit tout germe de jalousie et de dissention ; elle nous fait sentir à tous, faibles mortels que nous sommes ! le besoin de nous unir davantage pour braver des maux qui nous menacent également, et qu'une communication mutuelle adoucit et soulage ! Il faut donc que les institutions funèbres prennent un caractère digne de l'importance qu'on veut leur donner.

J'en confierais le soin à des officiers qui seraient chargés de les présider, de veiller à la décence des convois, de prononcer l'éloge des morts, et de remplir envers eux les derniers devoirs au nom

du corps social auquel ils appartiennent.

Les Romains avaient des officiers chargés des fonctions que je viens d'indiquer.

Dans les îles Marianes, un usage digne des peuples les plus moraux remet aux mains des femmes le soin de rendre les derniers honneurs aux personnes de leur sexe. La pudeur y est respectée même après le trépas : les mains ni les regards d'un homme ne profanent jamais le corps d'une vierge pure (*l*).

Les officiers funèbres proclameraient, dans l'assemblée municipale, les noms des citoyens morts dans la décade ; et ce serait en leur présence que se ferait l'inscription publique sur la table mortuaire. Ils seraient chargés de convoquer les citoyens de leurs arrondissemens, qui, par l'aisance de leur fortune,

ou la nature de leurs occupations, pourraient consacrer une portion de leur temps à assister aux convois : ils en choisiraient un certain nombre, qui seraient tenus de se rendre dans la maison des défunts; ils se réuniraient aux parens, les accompagneraient jusqu'au lieu des sépultures; ils rempliraient, auprès d'eux, les fonctions de consolateurs et d'amis.

Je m'attends bien que cet usage ne sera pas adopté; mais il m'a paru si utile et si moral, que je n'ai pas craint de le proposer. Autrefois nous avions de vénérables prêtres, de saints ministres des autels, qui venaient habiter les maisons de douleur : par qui les remplacerons-nous? car il nous faut des amis!

Les officiers funèbres seraient choisis parmi les citoyens les plus recomman-

dables par leurs mœurs comme par leur fortune : on leur accorderait des honneurs publics, des places distinguées dans les cérémonies; ils auraient le droit de prononcer l'éloge des morts, ou de céder leurs droits à la douleur d'un parent, aux regrets d'un ami. Réunis aux officiers municipaux, ils formeraient une sorte de tribunal, qui consacrerait le jugement porté déjà par l'opinion publique.

C'est aux Egyptiens qu'on doit la sublime institution de ces magistrats chargés de juger les morts, dont les arrêts se faisaient redouter, même des rois, leur accordaient des autels ou leur refusaient un tombeau; en faisaient des dieux, ou les marquaient du sceau de l'infamie.

Les Chinois (*m*) ont un tribunal plus redoutable encore, qu'ils appellent *le Tri-*

bunal de l'Histoire : là, ils jugent chaque jour les actions des rois. L'œil vigilant des magistrats ne se ferme jamais sur leur conduite. Une urne d'airain reçoit leurs inflexibles arrêts : la toute-puissance du monarque, la terreur de son nom, l'appât de ses flatteuses promesses ne peuvent suspendre le cours de leurs sévères fonctions. A sa mort on ouvre l'urne fatale, on lit au peuple assemblé le jugement qu'on a porté sur son prince ; on le proclame, ou le père de ses sujets, ou le dernier des tyrans.

Les Romains adoptèrent l'usage, moins terrible et moins solennel, de faire prononcer les oraisons funèbres par les parens des morts.

Les nègres, qui puisent toutes leurs institutions dans la nature, dont ils sont les enfans les plus rapprochés, prononcent aussi des éloges funèbres ;

mais ce sont leurs femmes et leurs filles qui sont leurs éloquens orateurs : elles ont, pour attendrir, l'exaltation de leur langage, la douceur de leur voix, et leurs larmes, dont la touchante magie en arrache de tous les yeux !

Les harpes des Bardes célébraient les vertus des braves, et, long-temps après leur mort, en rappelaient le souvenir : elles retentissaient dans les festins, à la tête des armées ; et c'était à leurs sons héroïques, au milieu des chants de triomphe, que la jeune vierge était conduite au lit nuptial.

Le garde des sceaux, Duvair, qui vivait en 1616, cite un usage établi de son temps dans la Provence. On y prononçait, selon lui, les éloges des morts, non-seulement de ceux dont la tombe devait être surchargée de titres et de trophées, mais encore du citoyen mo-

deste, qui fût mort inconnu si la reconnaissance n'avait soulevé le voile qui cachait ses vertus. Lui-même ne craignait pas de payer un tribut de louange à ceux que la fortune avait déshérités. On retrouve dans ses ouvrages des éloges prononcés sur la tombe du plus simple artisan. Il se faisait un devoir de tirer de l'oubli des actes de bienfaisance, des traits de générosité dont l'exemple eût été perdu pour la postérité. La même main qui prêtait aux grandes actions tous les charmes de l'éloquence, ne dédaignait pas de tracer avec simplicité les annales du pauvre. Ainsi la gloire, conduite par la sensibilité, planait quelquefois sur les chaumières.

Les chaires chrétiennes ont, de tout temps, retenti des éloges des personnages illustres qui, placés dans un rang élevé par leur naissance ou par leurs

lumières, étaient d'un plus grand exemple aux yeux des peuples qu'ils étaient appelés à instruire ou à gouverner.

Pourquoi craindrions-nous de généraliser une institution si simple, et dont l'influence pourrait être si salutaire? Le parent, ou le magistrat, remplacerait le prêtre; l'éloge, moins pompeux, parlerait plus au cœur; le plus souvent ce serait une vie simple dont on décrirait les vicissitudes, dont on peindrait les vertus ignorées: le père de famille, qui parcourt solitairement sa carrière, se reconnaîtrait dans ces touchans tableaux; et le peuple, qu'on entretient presque toujours de ce qui peut l'éblouir, et non de ce qui peut l'instruire ou le flatter, au moins quelquefois entendrait parler de lui!

A ces hommages de la reconnaissance se joindrait une cérémonie encore plus

importante, tout à la fois solennelle et touchante ; elle environnerait les morts du prestige de la puissance, et ajouterait au respect qu'ils inspirent : nous la trouvons établie chez les Grecs, habitans de la Morée (*n*). Après le trépas d'un chef de famille, après les soins funèbres des préfices, les ablutions et les parfums, lorsqu'on a posé sur le cercueil les couronnes de fleurs, et qu'enfin le temple retentit des derniers vœux ; au moment le plus auguste des saints mystères, le prêtre approche du cercueil, il ouvre le livre, dépositaire des dernières volontés du mort, le lit à voix haute ; et les parens, les mains posées sur le sein d'où émanèrent ces actes de bienfaisance, jurent devant les autels d'en respecter l'exécution. Le pain azyme, symbole de paix et d'union, se partage entre les fidèles. On donne le

baiser d'adieu : dernier de ceux que lui permit l'hymen, l'épouse le dépose sur les lèvres ; le père, en baisant le front de son fils, le bénit pour la dernière fois, et ses enfans à genoux, pressant les mains glacées de celui qui leur donna la vie, jurent d'obéir encore au souvenir de ses leçons.

Ah ! lorsque la volonté dernière d'un père ou d'un époux est ainsi consacrée par la majesté des temples, par la sainteté des sermens et les élans de la douleur et de la sensibilité ; lorsqu'on croit entendre le mort lui-même réclamer l'obéissance au nom de son ancien amour, quels parens ingrats oseraient jamais y manquer ?

Heureux les peuples chez lesquels de pieuses institutions raffermissent l'union des familles, et préviennent des débats immoraux entre des enfans sacriléges,

qui ne craignent pas de déchirer l'héritage paternel pour s'en arracher les lambeaux ! Opposons des barrières puissantes à cette dangereuse avidité ; enchaînons les héritiers par le lien des sermens et par leur publicité ; que les derniers actes soient mis ainsi sous la triple garantie de la piété, de l'honneur et des loix.

C'est avec de pareilles institutions, c'est en mettant la morale en action, qu'on rend les peuples meilleurs, qu'on les ramène à des principes de vertu, qui ne semblent des chimères que parce qu'on dédaigne les moyens d'y soumettre le vœu des hommes. Opposez donc l'empire des mœurs à celui des passions, et accoutumez les peuples à craindre le jugement de l'opinion avant d'être condamnés par les loix.

Telles seraient les utiles et pieuses

cérémonies qui accompagneraient la proclamation des décès, les éloges des morts et la publication de leurs dernières volontés. Mais nous devons y ajouter de nouvelles formalités relatives au défunt lui-même : c'est peu que la société soit instruite du décès d'un de ses membres par la déclaration qui lui en est faite, il faut encore qu'elle s'en assure elle-même.

Les anciens, toujours sages, toujours prévoyans, avaient cherché à se garantir des erreurs ou des crimes que l'ignorance ou l'avidité pouvait faire commettre en abusant des faux symptômes de la mort.

A Rome, à Athènes, on lavait les corps dans une eau dont la chaleur pouvait ranimer la vie lorsqu'elle n'était pas entièrement éteinte : on les oignait de liqueurs balsamiques pour retarder

l'instant de la dissolution ; on les exposait, vêtus de leurs plus riches habits, dans les vestibules de leurs maisons ; ils y restaient ainsi pendant plusieurs jours : des esclaves, de jeunes garçons veillaient autour d'eux, écartaient les insectes, agitaient l'air avec des branches de cyprès. Rien n'était négligé pour donner de l'appareil à cette exposition : les morts étaient couronnés de fleurs ; quelquefois même leur couronne était d'or.

Les jeunes filles étaient vêtues de blanc. On n'oubliait rien de ce qui pouvait relever leur beauté : un fard emprunté colorait leur visage, remplaçait celui dont la pudeur les avait embellies ; les lis de leur teint se voyaient encore une fois effacés par des roses. Ainsi l'on semblait vouloir ressusciter un instant leur beauté fugitive, pour ajouter aux regrets qu'elles inspiraient.

On allumait des flambeaux, on brûlait des parfums précieux ; ensuite un héraut, placé sur le seuil de la porte, annonçait l'instant du convoi et invitait le peuple à y assister, comme si la société entière, ne formant qu'une même famille, dût prendre part à la cérémonie.

Avons-nous jamais eu rien d'aussi auguste, d'aussi moral ! et ne prendrons-nous jamais des anciens que leurs arts, et peut-être leurs vices !

Opposons ce pompeux appareil à l'insouciance de notre conduite envers les morts, à notre imprudence, et, le dirai-je ? à notre immoralité ! On déserte chez nous leur appartement ; à peine les laisse-t-on quelques heures après le trépas sous la garde d'un mercenaire, ou d'un être pieux, qui remplit par charité ce triste devoir.

Une sage ordonnance voulait qu'on mît au moins vingt-quatre heures d'intervalle entre l'instant de la mort et celui de la sépulture : cette précaution conservatrice est souvent négligée. Mais ce temps suffit-il dans un grand nombre de maladies, où l'existence, seulement engourdie, laisse le malade dans un état de mort apparente, dont quelques remèdes, ou le temps seul, auraient fait cesser les symptômes ?

Les anciens nous citent plusieurs exemples de personnes rappelées à la vie, et arrachées, pour ainsi dire, des bras de la mort. Asclépiade sauva, de cette manière, un homme qu'on portait au tombeau ; et Varron raconte le trait d'un Romain qui, s'élançant de son cercueil, abandonna le convoi qui l'escortait, et revint seul chez lui.

Ces événemens étaient si fréquens,

que la religion prescrivait des cérémonies particulières à ceux qui retournaient ainsi des portes du trépas, et qui étaient censés commencer leur carrière une seconde fois.

Notre histoire moderne nous a transmis un grand nombre de ces accidens : combien on en aurait évité si, au lieu d'ensevelir vingt-quatre heures après le décès, on eût prolongé ce délai d'un jour pour l'été, de deux jours pour l'hiver !

Je proposerais donc une mesure qui me paraît indispensable : c'est de confier au médecin du défunt le soin de fixer le moment de l'inhumation, d'après la nature de la maladie. On lui adjoindrait des gens habiles, dont les seules fonctions seraient d'aller visiter les morts, et d'en constater l'état. Cet usage subsiste en Angleterre, où des chirurgiens

jurés sont chargés de cet emploi. Le chancelier d'Aguesseau, plusieurs médecins, Bruhier entr'autres, l'ont vainement réclamé pour la France. Toutes les institutions qui sont d'une utilité reconnue, et qui portent le caractère de la véritable sensibilité, ont presque toujours éprouvé le même sort.

Les parens, ou les personnes attachées au défunt, seraient tenus, sous des peines sévères, d'observer exactement les ordres qu'ils auraient reçus, soit pour retarder le moment de l'inhumation, soit pour l'emploi des moyens qui pourraient donner plus de certitude de la mort réelle, et éloigner toute espèce de doute à cet égard. Mais il serait permis de garder plus long-temps les corps, en se conformant à des réglemens dressés par des gens de l'art, et qui seraient d'une exécution facile; car, pourquoi

refuser à la douleur cette dernière consolation ? Les arts nous transmettent les traits de ceux que nous avons aimés ; il serait bien plus doux encore d'employer leur magique pouvoir à rendre l'aspect de la vie à ces organes glacés par la mort ; et tromper le sentiment qui viendrait ranimer ces corps muets, pour converser avec eux et les avoir pour témoins de nos touchans souvenirs !

Les Egyptiens, qui dépensaient des sommes énormes pour embaumer les corps, avaient aussi des procédés plus simples pour les conserver : ils les laissaient soixante-dix jours plongés dans du sel, ou dans une eau qui en était saturée. D'autres peuples y employaient des matières aussi communes et peu coûteuses, telles que la cire, le miel, le goudron, des plantes aromatiques du pays. C'est au sujet de cette manière

d'embaumer les corps, que Démocrite disait, en plaisantant, que le plus sûr moyen de vivre long-temps était de se nourrir de miel et de cire (o).

Le traducteur de l'Histoire d'Angleterre, du docteur Henri, parle, au sujet des tombeaux des Druides, d'un ciment dont les Chinois enduisent leurs cercueils, et qui a la propriété de conserver très-long-temps les corps. Il regrette que nous n'en fassions pas usage en Europe, où tous ces procédés seraient aisément perfectionnés. Mais les hommes ingrats s'occupent plus de rassembler les dépouilles des morts que d'en conserver les traits : ils parcourent le monde pour chercher de nouvelles jouissances ; mais, hélas ! ils songent rarement à en rapporter de nouvelles vertus !

L'usage d'exposer les corps, quoiqu'assez rare chez nous, existait dans certaines

certaines provinces. On déposait le cercueil à l'entrée de la maison ; les passans s'arrêtaient pour réciter des prières, pour répandre sur lui l'eau lustrale. « Que le ciel te pardonne comme nous » te pardonnons, lui disait-on ! puisse » cette eau salutaire laver tes fautes aux » yeux du juge éternel » ! Formule bien plus touchante que celle des anciens : *Sit tibi terra levis ;* ou, *je verse de l'eau fraîche à ton ame altérée ;* ou, *qu'Osiris te donne de l'eau fraîche.*

Nous sommes privés aujourd'hui de l'avantage des cérémonies religieuses : nous n'avons plus d'eau lustrale, plus d'aspersion, plus de ces vœux qu'on croyait dictés par le ciel pour nous mettre en communication avec lui, et qui du moins portaient l'empreinte du sentiment et de la charité ; mais tâchons de maintenir l'usage de l'exposition des morts.

La maison qu'ils habitaient serait ouverte et d'un libre accès : à la porte serait suspendu un drapeau noir, qui serait la sombre enseigne de la douleur. Frappés de cet aspect, les passans, les voisins suspendraient les accens de la joie : aux égards dus au malheur se mêlerait encore la douce pitié qui le partage. Les citoyens s'accoutumeraient ainsi à des actes d'une déférence mutuelle ; ils seraient forcés de se montrer sensibles aux maux de leurs semblables, et finiraient peut-être par le devenir.

Si la pauvreté du défunt, la disposition de son domicile s'opposaient à cette exposition publique, il serait transporté dans un lieu de dépôt désigné pour cet usage ; il y serait exposé pendant le temps prescrit ; une garde serait établie pour y veiller. La décoration du lieu serait conforme à sa destination : des

emblèmes, des draperies noires en formeraient les ornemens : ce serait là que le convoi viendrait chercher le corps pour le conduire à la sépulture. Mais ce dépôt serait seulement destiné à recevoir ceux que les familles y feraient transporter : aucune loi ne pourrait forcer les parens à abandonner la garde de ces restes précieux : ils sont un aliment trop cher à la douleur pour qu'on puisse le lui ravir. Direz-vous à une mère éplorée que le corps de son fils va être transporté dans un lieu de dépôt ? Je crois entendre sa réponse, et ces mots s'échapper au milieu de ses sanglots : « Mon fils ! sa place est sur le sein qui » l'a porté : je l'ai nourri vivant, je le » réchaufferai mort ; ces mains, qui ont » travaillé ses langes, orneront son der- » nier vêtement ! Non, non, nul inter- » médiaire n'existera jamais entre la

» tombe et ces bras maternels ! Lais-
» sez, laissez, crierait-elle à ceux qui
» viendraient l'arracher à ses larmes ;
» cruels ! laissez-moi retarder un adieu
» qui doit être éternel » !

Ah ! ne soyons pas barbares en voulant être pieux : respectons la douleur, laissons-lui son désordre, ses égaremens, ses touchans écarts ! Le premier hommage qu'on doit aux morts est dans les égards pour les larmes qu'ils font répandre ; qu'elles coulent librement sur leur lit funèbre ! Bientôt le voile va être étendu sur eux ! le cercueil va se fermer ! ce sera pour toujours ! on les entraîne au milieu des pleurs, des cris déchirans. Cette expression terrible : *C'est pour toujours !* retentit dans la marche du convoi, et l'écho du tombeau répète douloureusement : *Adieu pour toujours !*

CHAPITRE II.

DES CONVOIS.

Lorsqu'un de nos patriarches, suivant l'expression de leur ancien historien, s'était endormi dans le sein de ses pères, sa famille en pleurs entourait son cercueil : les plus chéris de ses enfans, se chargeant de ce précieux fardeau, le portaient dans la vallée ou dans la grotte où reposaient ses aïeux ! Défilant ensuite lentement, chacun des membres de la famille lui payait, dans ses tristes adieux, le dernier tribut de ses larmes, l'appelait à grands cris; et son nom, répété trois fois, faisait retentir des lieux que le silence de la mort allait désormais habiter !

Tels ont été, sans doute, dans les premiers temps, ces convois que la douleur seule rendait augustes, dont la reconnaissance et l'amour avaient ordonné la pompe, réglé la marche et les honneurs. Retournée dans ses tristes foyers, la famille y cherchait encore l'objet qu'elle ne devait plus revoir, et charmait sa douleur en le faisant revivre dans ses entretiens : les travaux étaient suspendus, les soins nécessaires à la vie étaient négligés ; l'ame et les sens se refusaient à des jouissances que ne partageait plus celui qu'on avait perdu ! Cependant des amis sensibles s'empressent autour des parens désolés ; un festin est préparé : banquet solennel, où la famille rassemblée se resserre autour de son nouveau chef : on y marque la place de celui qui n'est plus, on lui présente des mets, on lui décerne une libation ; et dans ces

illusions consolantes on oublie sa mort, en renouvelant les soins dont il fut l'objet ! Au moment de la séparation, le chef de la famille compte, d'un regard attendri, ceux qui lui restent encore : ses mains s'élèvent vers le ciel, retombent sur leur tête pour les bénir ; et comme si les mains d'un père pouvaient garantir des orages et du courroux du ciel, elles s'étendent sur la famille prosternée, pour la couvrir et l'envelopper de la force et de la majesté paternelle.

Ainsi la douleur n'a pas besoin de préceptes dans les tristes hommages qu'elle rend aux morts : elle façonne l'urne funéraire ; elle tresse des couronnes, gémit en longues complaintes ; elle se couvre de lugubres vêtemens ; elle néglige ses cheveux et sa parure, s'entoure d'un jour sombre qui lui dérobe la vue d'un monde désert. Ne pouvant suivre dans

la tombe l'objet qui vient d'y descendre, elle veut en partager l'obscurité ! elle erre autour des monumens, elle évoque l'ombre chérie ; et comme si les morts pouvaient être sensibles à ses soins, elle répand des fleurs, du lait et du miel ; et pour éterniser le souvenir de ses larmes, elle les grave sur les tombeaux.

Les institutions publiques doivent se conformer à cette pompe de la douleur; elles s'en sont rarement écartées. Chez les peuples les plus civilisés, chez les nations les plus barbares, les larmes ont toujours coulé sur la tombe des morts; toujours les gémissemens se sont fait entendre à leur suite ; souvent même on y a joint les sons plaintifs d'une touchante harmonie.

Chez les Grecs et chez les Romains, des femmes gagées faisaient retentir l'air de cris déchirans.

Les habitans des Maldives paient des femmes pour verser des larmes dans les convois : elles s'y excitent, en aspirant diverses préparations, en se faisant même de profondes blessures.

La vanité mêla ses hommages à ceux de la douleur : on entoura d'une grande pompe les restes d'un être qui laissait de grands souvenirs; et l'on voulut que le terme d'une vie illustre répondît à l'éclat des jours brillans qui l'avaient précédé.

Rien n'égalait la magnificence des convois chez les Romains. Le corps du défunt était accompagné de la longue suite de ses ancêtres, qui remontaient souvent jusqu'aux dieux, dont on portait aussi les images. Sur des trophées d'armes étaient écrits les noms des batailles où il avait triomphé, des peuples qu'il avait vaincus ; on chantait ses louanges ; des prêtres immolaient des

victimes ; une foule immense accompagnait le cortége.

Les Chinois donnent aussi l'appareil le plus imposant à leurs convois : celui de leur souverain, sur-tout, étonne par son luxe et par la grandeur qu'on y étale. Toutes les richesses de l'Empire y sont déployées. On porte devant lui des étoffes du plus grand prix, les plus riches trésors, le simulacre d'une grande ville, tous les attributs de la suprême puissance. Une longue suite de chars précède celui qui le porte ; un dais magnifique couvre le cercueil qu'enrichissent les pierres les plus précieuses ; des prêtres, de nombreuses troupes de musiciens le suivent ; tous les officiers de la couronne sont rangés autour de lui, avec tous les députés de l'Empire, et chacun escorté d'une suite immense. Mais, ô faiblesse de l'homme ! ô délire

de ses institutions ! Chez les deux peuples les plus révérés, anciens et modernes, de vils baladins déshonorent ce magnifique cortége, et y exécutent des jongleries ridicules : au milieu des pleurs se mêlent les ris excités par leurs momeries ; et les regards, éblouis de cet éclat imposant, retombent sur ces misérables histrions !

Les Platéens joignaient au convoi des chars remplis de branches de lauriers, de myrtes et de cyprès. Chez plusieurs peuples on y portait un banquet funèbre : de nos jours, des sauvages composent ce festin des mets les plus recherchés, s'arrêtent pour en goûter ; et après avoir invité le mort à les partager avec eux, ils recommencent à le pleurer.

Mais pourquoi nous arrêter sur des usages si loin de nous, quand nous

avons sous les yeux de si touchans modèles !

Lorsqu'un des habitans de nos hameaux a payé le dernier tribut, ses amis se rendent auprès de la famille, écoutent ses plaintes en silence, y répondent par leurs soupirs. Lorsqu'arrive l'instant de la sépulture, le corps est déposé dans un cercueil, porté par des personnes de son sexe, et quelquefois de son âge. Ainsi le jeune enfant, moissonné dès son aurore, est porté dans la tombe par les compagnons de ses jeux; et la troupe folâtre, qui se croyait à l'abri des coups de la mort, frémit, en voyant que les grâces ni la jeunesse ne sont pas des titres pour en être épargné.

Les plus proches parens suivent le cercueil, soutenus par leurs meilleurs amis; les habitans se rangent en deux files silencieuses, et traversent ainsi le ha-

meau : aucun chant ne se fait entendre ; aucune pompe ne frappe les yeux ! mais on voit un cercueil, une famille en pleurs, du silence et du recueillement ; c'en est assez pour émouvoir : toute la magie des arts, toute la richesse des allégories ne rendraient pas ce spectacle plus auguste ! ce n'est pas le luxe, le nombre des cérémonies qui peuvent concilier plus de respect à une institution qui porte elle-même un si grand caractère !

Le premier tableau qui se présente est celui de la mort ; le second celui de la douleur ; le troisième celui de la piété. Laissons-les dans leur sublime simplicité ; gardons-nous d'y admettre des accessoires qui pourraient en détruire les utiles effets ! mais qu'un silence religieux réponde à la solennité de la marche, qu'aucun objet profane ne puisse

en distraire les regards, et mêler des sensations étrangères à la sombre impression qu'on en aura reçue ! Que d'idées terribles ne ferait pas naître alors la vue seule d'un cercueil ! On croirait entendre la victime elle-même, que la mort vient de frapper, nous crier, des portes de l'éternité qui commence : *Un jour elles s'ouvriront pour vous !*

Consacrons ces principes puisés dans la nature ; que la pompe des convois soit majestueuse par sa seule simplicité. Le cercueil sera porté, dans les grandes villes, sur un char funèbre : quatre roues supporteraient une estrade couverte d'une draperie noire ; des franges, des glands, des branches de cyprès entrelacées en seront les ornemens : des chevaux, drapés de noir, conduits par un guide à pied, le traîneraient à pas lents.

Dans les villes de moindre importance,

le cercueil sera porté par des hommes, ou des personnes du sexe du défunt, dans un sarcophage entouré de draperies et orné de tristes emblèmes.

Le bruit de la trompette annoncera aux citoyens la marche du convoi, et, comme chez les Platéens, nous entendrons ses sons prolongés imiter les sombres gémissemens de la douleur.

Les Athéniens faisaient marcher le convoi d'une jeune fille aux accens mélancoliques de la flûte. La mort d'une vierge, ravie au bonheur qui lui était promis, présente une image trop touchante, pour que les regards des peuples ne s'y soient point attachés. Les poètes l'ont chantée en tristes élégies; les législateurs eux-mêmes se sont arrêtés sur cette idée, et la politique n'a point regardé comme au-dessous d'elle d'emprunter les accens de la poésie et les

inspirations de l'amour. Imitons cet usage tracé par un peuple instruit et délicat ; que les instrumens les plus tendres soupirent encore dans le convoi de la jeune fille : ce sont les Amours qui doivent pleurer celle que la mort enlève à leur empire ! Je ne sais, mais ces coups paraissent plus sensibles, quand ils frappent une jeune beauté. L'homme cherche le trépas au milieu des batailles ; il le rencontre dans ses courses, en bravant la fureur des élémens : mais la jeune vierge, qui semble croître dans le sein maternel à l'abri de tous les dangers, devrait en être garantie par les tendres soins dont elle est l'objet, par les vœux mêmes qu'on forme pour elle !

Après le cercueil, marcheront, d'un côté, les plus proches parens du défunt, vêtus de noir, enveloppés de manteaux, et portant de longs crêpes ; de l'autre,

les officiers funèbres, les citoyens qui auront été chargés de les accompagner, et les amis du défunt.

Les passans salueront le cortége, garderont une contenance respectueuse et modeste; les voitures s'arrêteront pour laisser passer le char; on aura soin que rien ne s'oppose à son passage et ne retarde sa marche.

A ce cortége se joindront les autorités civiles ou militaires, selon le grade du défunt.

On placera, sur une bannière, divers emblèmes relatifs à son âge et à son sexe, tels qu'une couronne de fleurs pour une jeune fille, comme on le pratiquait dans la Grèce; un laurier entrelaçant un trophée d'armes et d'instrumens des arts, pour un jeune homme; deux gerbes renversées, pour la mère de famille

une branche de chêne pour son époux.

On verra, sur le sarcophage, les ouvrages de l'homme de lettres; le nom des batailles où se sera distingué le guerrier; les attributs des places qu'aura occupées le magistrat.

Veut-on juger de l'impression que fera l'aspect de ce cortége si simplement ordonné; qu'on se le représente traversant une des rues les plus fréquentées de la capitale : le son prolongé de la trompette se fait entendre, le fatal étendard paraît, le cercueil domine toutes les têtes; les chars cessent de rouler; le jeune homme fougueux, qui vole au plaisir, s'arrête malgré lui; son œil est forcé de se reposer sur ce lugubre spectacle : l'égoïste se sent ému; l'aiguillon du remords tourmente déjà le méchant; l'indifférent lui-même ne peut échapper au sentiment qui règne autour de lui; et la

pensée plane et s'épure au milieu de ce morne silence (*p*).

Le cortége se rend au lieu des sépultures, et l'inhumation s'accomplit : mais, arrivée dans l'enceinte consacrée, la famille s'y livre au culte de ses pères, et remplit toutes les cérémonies que lui prescrit sa croyance. Eh ! qui n'a pas éprouvé, dans des momens de douleur, combien la religion est consolante, et avec quel abandon l'ame froissée par le malheur se repose dans le sein d'un Dieu ? La piété nous élève jusqu'à lui, par le sentiment de notre faiblesse même; et plus nous le voyons au-dessus de nous, plus nous nous livrons avec confiance en ses puissantes mains !

CHAPITRE III.

DES SÉPULTURES.

Les hommes ont beau s'agiter, se combattre, pour se disputer quelque portion de ce vaste héritage que donne la nature à tous les êtres vivans; ils ne peuvent enlever aux morts une place où, subissant de nouvelles modifications, cette matière, jadis animée, soit rendue, par l'action des élémens, à de nouveaux modes d'existence. Soit que la fosse entr'ouverte se referme sur eux; soit que le marbre, le plomb, le bronze, l'or même s'élève pour eux en mausolée, se prolonge en cercueil, s'arrondisse en urne funéraire; soit que les aromates,

les parfums de l'Orient conservent leurs formes et les dérobent aux injures du temps, ou que le bûcher les consume et ne laisse plus d'eux que des cendres; tous ont un droit égal aux derniers honneurs : le plus puissant, comme le plus misérable des enfans de l'homme, a le droit d'exiger une sépulture, un lieu de paix et de tranquillité, où repose, à l'abri des loix, sa dépouille mortelle.

Mais les peuples portèrent, dans ces suprêmes honneurs, les bizarreries de leurs institutions; les formes en varièrent avec leurs loix, avec leurs gouvernemens, et sur-tout avec leurs religions.

Les Grecs (*q*) brûlèrent et inhumèrent tour-à-tour leurs morts; le bûcher d'Hercule et celui de Patrocle figurent dans les siècles héroïques de leur histoire; dans les temps modernes, Thémistocle fut enterré à Magnésie, et ses

ossemens furent transportés ensuite à Athènes ; Brasidas fut porté sur les épaules de ses soldats jusqu'à la fosse funèbre. Les Grecs revinrent ensuite à l'usage de brûler les corps, et furent imités par les Romains, qui l'adoptèrent du temps de Sylla, et n'y renoncèrent que sous le règne des Antonins, et, selon Montfaucon, sous celui de Théodose.

Les Perses exposaient les morts à la voracité des animaux, et jugeaient de leur félicité dans le ciel, par la promptitude avec laquelle ils en étaient dévorés : les Bactriens les livraient à des chiens sacrés.

Le Parthe féroce place le corps de ses rois sur un sarcophage en forme de trône ; il l'entoure de ses écuyers, de ses pages, de ses fidèles serviteurs qui achètent, par leur trépas, le terrible honneur de former cette sombre cour. Ainsi,

du fond du monument même, le mort dicte encore des arrêts par l'organe de ses victimes; et ce spectacle hideux, ces officiers, ces esclaves morts d'un roi mort, attestent à la fois la cruauté du maître, le fanatisme des sujets et l'ignorance de tous.

Le Gaulois généreux faisait, par un noble dévouement, ce que le fanatisme et l'orgueil inspiraient aux Parthes: l'ami ne voulait pas survivre à son ami, et s'enfermait dans la même tombe.

Le Scandinave (r) place dans les tombeaux les armes de ceux qu'il y renferme. Barbare dans sa superstition, il se peint, après la mort, un monde habité par la haine; son unique espoir est d'y retrouver son ennemi pour le terrasser et le tourmenter sans cesse; son bonheur est d'être implacable, et ce fut le désir de la vengeance qui créa son immortalité.

Dans le Groënland les morts sont desséchés à l'air, et suspendus dans des paniers d'osier ; les Caraïbes, plus sensibles, les placent dans leur lieu d'assemblée, et se plaisent à converser encore avec eux, comme s'ils étaient vivans.

Les Juifs enterraient les morts : la grotte de Mambré, le superbe mausolée de Daniel, le tombeau des Machabées, et celui de David, où Antiochus trouva tant de trésors, nous prouvent qu'ils n'avaient jamais varié dans cet usage : ni la captivité de Babylone, ni leurs transmigrations multipliées, ne purent les faire renoncer à une institution qu'ils tenaient des premiers patriarches. Les Chrétiens et les Musulmans, dont la religion est la plus répandue, la reçurent des Juifs ; et l'inhumation des morts est, chez la plupart des peuples civilisés de

nos

nos jours, la seule manière de terminer les devoirs qu'on leur rend.

C'était sans doute un grand spectacle que de voir, chez les anciens, s'élever un bûcher funèbre : le corps, revêtu des plus magnifiques habits, y était déposé sur de riches draperies, au milieu des parfums qui s'exhalaient de toutes parts; et l'homme témoin de cette pompe, commune au culte des dieux, pouvait espérer de participer à leur immortelle essence. Les cendres, soigneusement recueillies, étaient placées dans des urnes funèbres, et devenaient l'éternel aliment de la douleur : tout présentait à l'ame de consolantes ou de grandes idées ! Mais cet usage est trop loin de nos mœurs, et nous détruirions le sentiment religieux qui doit accompagner les morts, en les entourant d'un faste pareil.

L'inhumation nous offre un spectacle

moins imposant ; mais est-il moins philosophique et moins consolant ? La sensibilité, séparant l'ame immortelle de la dépouille qu'elle a quittée, rend à la terre ce qui lui appartient ! la nature elle-même semble nous indiquer cette marche. Cachant sans cesse, sous l'aspect de la vie, cette force destructive toujours agissante, elle veut que des générations remplacent les anciennes, en effacent les traces, et que la terre, dont les vastes profondeurs ne nous cachent que d'immenses décombres, des ossemens et des tombeaux, ne présente aux regards que le riant tableau de la jeunesse et de la fécondité.

Ne cherchons point à renouveler les antiques bûchers ; suivons la route tracée par nos aïeux ; respectons leur tombe, et marquons la place où nous dormirons auprès d'eux ! La sensibilité honorera

des cendres chéries, sous le tertre sépulcral comme dans l'urne funéraire; et les bras d'un ami embrasseront l'arbre qui ombragera la tombe de son ami, avec plus de transports que le vase qui enrenfermerait les restes! il croira voir l'ame de celui qu'il aima, végéter dans de jeunes rameaux, s'exhaler dans les parfums des fleurs!

Eh! qui sait, en effet, si cette idée avait échappé aux anciens, dont l'imagination vive et poétique se plaisait à répandre par-tout le sentiment et la vie? Qui sait si cette touchante allégorie de Daphné se transformant en laurier dans les bras d'Apollon, ne dut pas son origine au délire d'un poète, qui, s'approchant, avec un religieux amour, de l'arbre qui couvrait le tombeau de son amante, crut le sentir palpiter sous sa tremblante main?

Toute la théogonie des anciens n'est remplie que de ces métamorphoses allégoriques. Les ames de Philémon et de Baucis vont animer deux tilleuls ; le sang de Pyrame rougit le fruit du mûrier ; le bel Adonis et le charmant Hyacinthe revivent dans des fleurs, et sont encore l'ornement de la nature. L'infortuné Cyparisse étend, sur les tombeaux, son ombrage sombre et balsamique ; et l'amour de Leucothoé, brûlant dans l'héliotrope, tourne encore sa tige mélancolique vers son infidèle et brillant époux ! — Tout semble nous confirmer que telle était l'opinion des anciens : les arbres qu'ils consacraient aux morts, ceux dont ils entouraient les tombeaux, les Hamadryades qu'ils prétendaient habiter les forêts et s'identifier avec l'arbre qu'elles avaient choisi, tout nous prouve que, confondant ensemble la

plante consacrée et l'être dont elle rappelait le souvenir, ils prêtaient à l'un la sensibilité de l'autre, et lui rendaient les mêmes honneurs.

L'inhumation se lie donc à toutes les idées consolantes qui peuvent charmer la douleur; aux opinions philosophiques qui nous font rentrer dans le sein de la terre, comme dans celui de la nature, pour nous coordonner encore à ses loix; aux opinions religieuses, qui, depuis quinze siècles, la font considérer comme un acte de piété qui doit terminer la vie de l'homme juste.

Nous n'attaquerons point un usage consacré par un si long temps; nous y conformerons nos institutions funèbres, et nous regarderons l'inhumation comme en faisant la base. Après avoir suivi, pour les convois, les principes indiqués par la morale, nous allons encore, d'a-

près elle, déterminer le lieu des sépultures, le caractère qu'elles doivent avoir; et nous traiterons séparément les sépultures publiques et les sépultures particulières.

SÉPULTURES PUBLIQUES.

Le législateur, en fixant le lieu des sépultures publiques, doit envisager à la fois la salubrité de l'air, la commodité des convois, la majesté du lieu destiné à recevoir les restes des êtres que nous avons honorés. Tous les peuples ont employé le plus grand luxe à décorer les lieux des sépultures; et le plus souvent même ce n'est que d'après leurs monumens funèbres que nous pouvons juger des progrès et de la perfection des arts qu'ils cultivaient: nous en suivons l'histoire sur les tombeaux. En Egypte,

les pyramides, les catacombes et les tombeaux des Arabes; dans les Gaules, les tombeaux des Druides, et nos mausolées modernes; en Amérique, le bosquet que plante l'Indien sur la fosse de son fils, et la tombe de Washington, nous offrent, à des distances immenses, le tableau des révolutions que les arts avaient éprouvées dans les mêmes contrées.

Le Musulman ombrage ses tombeaux d'arbres odoriférans; il y brûle des parfums, les place dans les mosquées, les couvre des plus riches tapis, y allume des lampes qu'une huile précieuse alimente sans cesse; et, bienfaisant par piété, il y construit des hospices, afin que les actions de grâces et les vœux de la reconnaissance puissent protéger sa tombe, et y attirer la rosée du ciel.

Le Chinois, resserré dans des murs

où se presse une population immense, consacre des champs entiers aux sépultures, et ne craint pas de les ravir à la charrue : sa magnificence est dans l'importance du sacrifice qu'il fait aux morts.

Le grand Léopold qui, sans affecter sur le trône l'orgueil philosophique, sut donner le premier, aux rois de l'Europe, l'exemple de l'abolition de la peine de mort dans l'heureuse Toscane ; qui sut protéger toutes les religions au sein de la superstitieuse Italie ; le sage Léopold sentit toute l'influence que la dignité des sépultures pouvait avoir sur le gouvernement moral qu'il voulait établir : il encouragea chaque secte à décorer son cimetière ; et lui-même, enfermant celui des catholiques dans une immense colonnade, en fit un monument digne d'être placé parmi ceux qui honorent le règne

des Médicis, auxquels il voulait ressembler.

La France conservait encore, il y a vingt ans, le barbare usage d'enterrer dans les églises. Un arrêt du conseil le proscrivit, et défendit même d'ensevelir dans l'intérieur des villes : mais les lieux destinés à nous servir de dernier asile, ne changèrent ni de forme, ni d'ornemens: un enclos étroit et resserré, fermé de murs grossièrement construits, est encore le champ de repos où vont dormir entassés les débris d'un grand peuple : l'avarice des vivans semble en avoir ménagé l'espace ; et cet étroit asile est souvent violé ! — Nous avons vu, dans ces temps d'ingratitude et d'iniquité, les tombeaux profanés, les morts, à moitié consumés, arrachés à leur dernière demeure ! les plus vils animaux ont fouillé la terre pour les en arracher, et se

sont disputé leurs lambeaux sanglans !

Hélas ! la mort n'a plus d'asile (*s*) ! les rues sont pavées du marbre qui couvrait les tombeaux ! Le peuple foule aux pieds les inscriptions où se conservait le souvenir de l'héroïsme et de la vertu ! On voit même la jeunesse profane, dans ses folâtres jeux, insulter au séjour des morts. Ce n'est plus à l'ombre des bois, ce n'est plus dans ces riches salons décorés par la main des arts, qu'elle va chercher les vains plaisirs qui l'enivrent; c'est dans un obscur cimetière : c'est l'écho des tombeaux qui répète le son du joyeux tambourin ; ce sont les ossemens de nos pères que foulent les pieds légers de nos danseuses, et c'est la cendre des morts que soulèvent leurs vêtemens !

Ainsi l'homme insulte à sa dépouille, et brise les monumens de sa vaine gran-

deur ! Que dis-je ? la cendre même des héros n'est pas épargnée !

O grand Turenne ! tandis que l'histoire de ta patrie est pleine de ton nom, et qu'elle le redit avec orgueil ; tandis que ton illustre descendant se couvrait d'honneur et de gloire, ton corps était indignement placé parmi les ossemens des plus vils animaux ! Ah ! lorsque le canon qui te donna la mort retentit dans l'Europe, lorsque la reconnaissance des rois te plaça dans leur tombe, qui t'eût dit que des mains barbares insulteraient un jour au repos de tes cendres, et qu'il faudrait tout l'ascendant d'un héros pour les rendre au monument que t'éleva ta patrie, fière de tes vertus autant que de tes victoires ?

Et vous aussi, magnanime Henri ! vos manes sacrés furent outragés, après deux siècles, aux pieds de ces mêmes

remparts où votre bienfaisance nourrissait un peuple ingrat. Paris a revu ce visage paternel que la mort semblait avoir respecté ; il l'a revu ! et des pleurs n'ont pas coulé de tous les yeux, et des cris d'indignation n'ont pas appelé la vengeance sur les sacriléges....! Mais, dans ces momens affreux, la reconnaissance eût été punie comme un forfait, une larme eût coûté la vie ! A peine osait-on pleurer en secret celui qu'on n'osait accompagner au tombeau !

Les Amours en pleurs voulurent en vain défendre la tombe de Laure : ni le souvenir de sa chaste beauté, ni les soupirs immortels qui l'ont illustrée, ne purent la dérober à la fureur dévastatrice des sacriléges. Les bords fortunés de Vaucluse redisaient les noms de Pétrarque et de Laure ; le voyageur aimait à s'attendrir sous ces ombrages consa-

crés par le génie du poète et les vertus de l'amante ; mais il ne s'écriera plus, auprès de ce modeste tombeau : « Ci-gît » la beauté vertueuse, seule digne d'ins» pirer de beaux vers et d'éternelles » amours » !

Mais quels sont ces débris, ces marbres épars, ces statues mutilées ? c'est l'amour maternel, c'est le génie des arts, ce sont les Grâces pleurant sur la tombe de Sévigné ! Eh quoi ! cette plume éloquente, les délices de son siècle et de la postérité ; cette ame dont les douces affections s'exhalaient dans un langage et si pur et si tendre, ce nom environné de respect et de gloire ; rien n'a pu fléchir les barbares destructeurs ! Le marbre s'écroule, le plomb s'entr'ouvre, et bientôt il ne reste de Sévigné que ce nom céleste, que le génie et la vertu présentent à l'admiration des siècles !

Ainsi c'était l'éclat des grands noms qui semblait attirer autour des tombeaux la rage homicide! mais la main puissante de l'histoire les venge, et voue à la fois les victimes à l'immortalité, et les bourreaux au supplice d'une éternelle infamie!

Ah! détournons nos regards de ces maux, qui sont déjà si loin de nous! Une société illustre, organe d'un gouvernement aussi moral qu'éclairé, prépare des institutions funèbres dignes d'un grand peuple : notre dernier asile, décoré par des mains pieuses, sera conforme à sa triste destination; et les ames sensibles, en y pénétrant, n'éprouveront plus que ce respect religieux qu'inspire la présence des morts!

Nous marquerons la place de ces champs de repos, loin des lieux habités; leur position sera fixée, dans chaque

commune, par les officiers municipaux, d'après les rapports des médecins, qui examineront la nature et la disposition du sol, les courans d'air habituels : ils choisiront de préférence les lieux solitaires, ceux qui seront abrités par des collines, arrosés par des eaux qui pourront favoriser, entretenir une végétation capable d'absorber les vapeurs qui se répandraient dans l'atmosphère.

Ce champ de repos sera fermé par des murs ou par des fossés, qui le mettront à l'abri de toute insulte. Son enceinte sera cachée par des haies, des arbrisseaux rampans qui la déroberont aux regards ! On y ménagera des sentiers où la mélancolie ira promener ses rêveries : ils seront ombragés par des cyprès, des peupliers au feuillage tremblant, par des saules pleureurs dont la traînante chevelure nous peint l'abandon et le

désordre de la douleur. Des ruisseaux murmureront sous cet ombrage sacré : des gardiens veilleront à ce qu'aucune profanation n'en souille la pureté. — Ces lieux deviendront ainsi un terrestre élysée, où l'homme, fatigué des chagrins de la vie, ira se reposer à l'abri de leurs atteintes.

Des plantes, des arbres, des eaux, de la verdure rendront l'aspect de ce champ de repos bien plus touchant que des pyramides, que des catacombes, dont les masses peuvent frapper les regards, mais ne parlent jamais au cœur, et qui semblent, orgueilleuses barrières, insulter à la nature en voulant nous séparer d'elle. Des cippes funèbres, des arbrisseaux, des inscriptions sur un marbre impérissable, sur un bois fragile, seront les ornemens de ces lieux : on y verra la rose se faner chaque printemps

sur la tombe d'une jeune vierge, qui, rose comme elle, ne vécut qu'une saison; elle rappellera sa jeunesse, sa fragilité, son ancienne parure!

On y verra deux mains entrelacées être le touchant symbole d'une union que la mort ne peut dissoudre! l'ami indiquera la place où il viendra pleurer son ami; l'époux, celle où il dormira près de son épouse! — Ce plan est dans la nature, et l'imagination ne le trace qu'après des observations multipliées; il nous reporte vers les bords fortunés du Bosphore. De nombreux tombeaux y sont parsemés dans les fertiles champs que baignent ses ondes; les plus belles fleurs les parfument, les bosquets les plus frais les ombragent. Si parfois le voyageur s'égare et va goûter leur charme mélancolique, il entend une voix languissante qui lui crie: « Qui que tu sois, retire-

» toi ; laisse-moi pleurer ma fille ou » mon fils ». Il aperçoit alors une femme, un vieillard, un jeune homme, cultivant des fleurs, et mêlant leurs larmes à la rosée.

Hors des murs de Livourne se trouve, au milieu des jardins qui l'entourent, le cimetière des Anglais : une grille l'enferme dans une barrière que l'œil peut pénétrer de toutes parts. Là, chaque famille a sa sépulture ; le marbre de Carrare y fait revivre les traits de celui qu'on pleure, et les ornemens qui parent son tombeau rappellent encore les vertus qui ont honoré sa vie ! Les regards attendris errent d'un monument à l'autre, et retrouvent, dans mille allégories variées, l'expression du même souvenir.

Les Hollandais y ont de même un jardin, dont le marbre des tombeaux forme les allées. Le cyprès, le tuya y

étendent leurs éternels rameaux ; mais le lis, le pâle thlaspi opposent leur albâtre à cette sombre verdure : la douceur de leurs parfums, la monotonie de cette décoration jettent l'ame dans une tendre rêverie : on croit errer dans l'élysée, au milieu des ombres heureuses qui l'habitent, et s'avancer lentement vers l'éternité par un chemin de fleurs !

Lorsqu'un des jeunes habitans des bords du Léman a rendu le dernier soupir, tous ses amis se rassemblent autour de son cercueil. On couronne son front livide de la triste pervenche, on en répand sur son corps ; chacun se dispute la douloureuse consolation de porter ce fardeau si cher ; les bras enlacés le soulèvent et se pressent à l'envi pour en sentir le poids. Bientôt l'ordre s'établit, et la pompe commence ! Arrivé au der-

nier asile, les mains pieuses de l'amitié l'y déposent : la fosse se comble lentement au milieu des sanglots et des larmes. Un monument fastueux n'y retrace point un souvenir qui vivra dans de longs entretiens ; mais un hommage plus doux marque le dernier adieu. Le terre sépulcral se couvre de pervenches fleuries ; chaque habitant l'en décore à son tour. Emblème de leurs éternelles larmes, la pervenche renouvelle sans cesse les tributs de ses fleurs journalières. La neige, les frimats respectent cette tendre parure, et pendant les froids hivers, les soins de l'amitié semblent réchauffer cette terre sacrée.

Les poésies orientales nous retracent l'usage, aussi tendre que religieux, de planter des arbres autour des tombeaux : la nature l'inspire à tous les sauvages. La douleur s'adoucit en décorant le

dernier asile de ceux qui nous furent chers : il nous semble qu'ils doivent être sensibles à nos soins, et que le parfum des fleurs que nous cultivons près de leur tombe, doit s'élever jusqu'à eux !

J'ajouterais encore une nouvelle disposition à celle que je viens d'indiquer. Je voudrais que les différentes sectes eussent le droit de faire construire, ou de choisir des édifices, pour y observer, à l'égard des morts, les rites prescrits par leur religion. De toutes les propriétés l'opinion doit être la plus respectée ; et lorsque son origine semble partir du ciel même, combien il est dangereux de l'attaquer, et combien il serait barbare de la combattre dans l'expression de ses vœux pour le bonheur et le repos des morts ! Ainsi le Catholique y répandrait l'eau lustrale ; le Luthérien y redi-

rait ses pieuses exhortations; et le Juif, dans des mouvemens sept fois répétés, peindrait l'activité de la vie humaine, condamnée au travail, et n'ayant de repos qu'à son dernier jour, qu'au moment de l'éternel sabbat.

Ce serait dans ce temple que l'un des parens du mort prononcerait son éloge, ou que l'officier funèbre le ferait en son nom : il serait ensuite transporté dans le lieu des sépultures, et là se termineraient les hommages rendus aux morts. La société qui les a protégés jusque-là, paraît ne les abandonner qu'à l'entrée d'une nouvelle carrière.

SÉPULTURES PARTICULIÈRES.

Tout membre du corps social a le droit de se choisir un lieu de sépulture,

pourvu qu'il ne blesse pas les loix établies. Si nous pouvons disposer de nos biens, comment ne pourrions-nous pas disposer de nous-mêmes? Eh! quelle propriété plus sacrée! La volonté du défunt repose sur la garantie sociale; et Cicéron pensait que les morts avaient droit, avant les vivans, à la justice distributive.

Mais la société doit non-seulement respecter la volonté des morts dans le choix qu'ils font de leur dernier asile, elle doit encore assigner elle-même la place où les monumens élevés aux grands hommes les feront revivre aux yeux de la postérité; elle doit inviter l'homme ordinaire à placer sa tombe dans les champs paternels. C'est ainsi qu'elle verra se reproduire ces génies qui servent et honorent leur patrie, et les citoyens vertueux qui l'aiment et

qui s'y attachent. Elle obtiendra les premiers par l'attrait de la gloire, et les seconds par celui de la propriété.

Toutes les nations se sont arrogé le droit de disposer de la dépouille des grands hommes. Celui qui consacre sa vie à sa patrie ne doit point cesser de lui appartenir après sa mort. L'époque qui voit le terme de ses services, fait naître celle de la reconnaissance nationale ; et pour son intérêt même, la société doit se montrer grande dans les témoignages qu'elle en accorde ! Il faut que le héros qui combat pour elle, que le philosophe qui l'éclaire, l'artiste qui l'illustre par ses ouvrages, puissent se dire : « Que nous importent quelques » bienfaits aujourd'hui, puisque les der- » niers hommages nous réservent l'im- » mortalité ! Ah ! ce n'est point avec de » l'or, c'est avec du bronze et du marbre

» que

» que la société doit nous récompenser » !

Les anciens plaçaient souvent les tombeaux des personnages illustres dans les places publiques, dans les promenades, dans les lieux les plus fréquentés, sur les routes qui conduisaient dans les grandes villes : le voyageur comptait, avant d'y arriver, ceux qu'elles avaient produits, et n'entrait qu'avec respect dans les murs qu'ils avaient illustré.

D'autres fois ils les plaçaient au milieu des champs, sur les promontoires, dans des lieux déserts : alors, au milieu du calme de la nature, l'ame plonge dans les profondeurs du passé ; elle croit entendre la marche des siècles qui ont roulé sur ce marbre sans en détruire les immortels caractères ; elle réveille les cendres insensibles de leur long sommeil, et l'admiration ressuscite le héros !

Imitons ces utiles exemples ; que la

présence et le nom des grands hommes animent nos places publiques, honorent nos routes, embellissent nos campagnes ! Qu'ici la patrie aille donner des larmes au jeune héros moissonné dans les combats; que, d'un autre côté, se trouve la tombe du philosophe qui instruisit son siècle, et que la méditation puisse, en sa présence même, se nourrir de ses sublimes écrits !

Un monument qui renferme les cendres de tous ceux dont les noms appartiennent à l'histoire de la patrie, est, sans doute, le résultat d'une idée vaste et digne des plus beaux siècles; mais tous ces tombeaux rassemblés ne font sur nous qu'une impression passagère (*t*).

L'imagination éblouie, mais errante, se partage au milieu de tous les souvenirs qu'ils nous rappellent : trop faible pour embrasser leur sublime ensemble,

elle se fatigue et les perd en voulant les rassembler tous. Mais combien nous aurions été plus vivement émus, si chacun de ces monumens s'était offert isolément à notre admiration! Si nous avions rencontré, par exemple, Lafontaine au milieu d'un bois, séjour ordinaire des animaux qu'il faisait parler, nous aurions cru le voir, les écoutant, observant leurs mœurs, et traduisant dans leur langage la plus douce et la plus utile morale. En montant au théâtre, le jeune artiste eût adoré les manes de Corneille; et croissant sur le tombeau de l'illustre poète, la palme immortelle du Cid aurait ombragé le lieu de son triomphe.

Boileau, placé dans une de nos promenades les plus fréquentées, aurait encore menacé nos vices de son mordant et satyrique pinceau. La gloire eût rassemblé nos jeunes guerriers dans les

champs ou le temple de Mars, aux pieds de la statue de Turenne ou du tombeau de Desaix.

A l'extrémité d'une prairie, Jean-Jacques, présidant aux jeux des enfans, eût montré son *Emile* à leurs maîtres, en leur disant : Voilà les hommes que je voulais former !

Je vous atteste, ô bois touchans d'Ermenonville ! dites si Jean-Jacques, reposant sous votre ombrage, ne répandait pas sur vous un charme auguste et mélancolique, qui pénétrait d'attendrissement l'homme sensible et religieux, attiré par la présence de ses manes ! Combien de fois n'avez-vous pas entendu les champs de l'enthousiasme se mêler à l'expression naïve du plus tendre sentiment ! Le poète venait accorder sa lyre auprès de ce tombeau révéré ; les amans y venaient épurer leur flamme ; la mère

de famille y consulter l'ombre sacrée sur ses devoirs. Le burin, la plume, le crayon traçaient à l'envi des vers, enfans du génie, ou des hommages dans lesquels le sentiment embellissait la pensée. Les hommes devenaient meilleurs après s'être acquittés de ce pieux tribut, et se trouvaient plus heureux en reprenant la chaîne de leurs devoirs! Mais les murs du Panthéon ne furent jamais témoins du même enthousiasme; l'œil cherche en vain des larmes dans leur superbe enceinte; l'impression que produisait, auprès des tombeaux, l'aspect de la nature vivante, s'éteint sous les longues voûtes de ces caveaux, et nos cœurs restent froids comme le marbre qui les décore. Je ne vois jamais, dans cette obscurité silencieuse, qu'un triste asile habité par la mort; j'oublie le héros pour ne songer qu'à sa dépouille:

mais, au milieu des champs, je vois son ame heureuse prendre part à nos plaisirs, sourire à nos hommages, et ne monter vers le ciel qu'après les avoir recueillis !

La société doit donc assigner des lieux particuliers à la sépulture des grands hommes, et voisins, comme nous l'avons dit, de l'ancien théâtre de leur gloire et de leurs travaux.

Les sépultures particulières seront encore un moyen d'attacher les hommes à leur patrie, et, pour parvenir à ce but salutaire, on doit leur inspirer le désir de placer leur tombe près des lieux qui les ont vus naître.

Eh ! pourquoi le paisible cultivateur n'aurait-il pas l'espoir de reposer au milieu des champs qu'il a cultivés ? Ah ! laissez-lui marquer la place où il s'endormira un jour, soit qu'il préfère le

pied du chêne antique où, fuyant les orages et la chaleur du midi, il allait prendre son modeste repas ; soit qu'il veuille être placé auprès d'une épouse qu'il a perdue, auprès d'un père, d'un fils qu'il pleure encore ! Combien les champs lui deviendront plus chers ! Alors il craindra de s'en éloigner, de peur que sa dépouille n'y soit pas transportée. L'imagination qui repousse toute idée d'insensibilité, prête encore aux organes glacés par la mort des affections et des jouissances ; elle se berce de je ne sais quel vague espoir, que la paix de nos cendres sera plus douce auprès de ceux que nous avons aimés. Il nous semble, dans nos consolantes rêveries, que la voix de nos amis, de nos parens percera jusqu'à nous, dans notre froide demeure, et que nos organes, à moitié consumés, seront encore sensibles aux

accens qui les faisaient tressaillir ! Dans cet éternel et dernier adieu, on croit moins quitter ceux qu'on aime, que s'endormir dans leurs bras ; et comme on chérit sa dépouille mortelle, on s'en détache avec moins de regrets en la laissant sous leur sauvegarde.

Comme ils sont sacrés les champs qui renferment la cendre de nos pères ! avec quel respect on approche de la terre où ils reposent ! La charrue se détourne, le soc n'ose s'enfoncer dans le tertre sépulcral ; le berger écarte ses troupeaux de l'herbe épaisse qui le couvre ; il lui semble que ces cendres ont transmis à cette terre leur première sensibilité ; il craint, en arrachant la moindre plante, d'exciter un déchirement douloureux !

Celui qui, promenant autour de son champ des regards ambitieux, veut en étendre les limites, et qui rencontre ce

tombeau, frappé de cet aspect, s'arrête, et croit entendre cette même voix, si chérie et si respectée, dont il écoutait jadis les leçons, lui crier encore: « Garde-» toi de déplacer, par des voies coupa-» bles, des bornes que plaça la bonne » foi, si tu veux reposer en paix! Quel-» ques arpens de plus ne rendraient pas » ici ton sommeil plus tranquille, et » pourraient le troubler »!

Voulez-vous rappeler les hommes à des mœurs plus pures, aux véritables affections d'où dérive l'amour de la patrie, non point cet amour enthousiaste et délirant qui ne se nourrit que d'abstractions, que de chimères orgueilleuses; mais cet amour simple et vrai, qui fait chérir la patrie comme une divinité protectrice, qui maintient autour de nous l'ordre et la tranquillité; attachez les hommes au sol qui les a vus naître.

Celui qui chérit le champ paternel, tiendra plus à la patrie par ce simple lien, que le philosophe orgueilleux qui prétend embrasser dans ses vastes regards, le bonheur d'un empire et d'une longue suite de générations. Le premier redoutera bien plus une guerre qui ferait redoubler les impôts, une mauvaise administration qui les lui rendrait plus lourds, la faiblesse d'une autorité qui l'exposerait à devenir la proie des brigands, une corruption de mœurs qui lui ferait craindre pour la vertu d'un fils ou le cœur d'une épouse. — Tels sont les élémens dont se compose le véritable amour de la patrie. Nous tenons à nos champs, parce que nous en tirons la subsistance de nos familles : le hameau nous est cher, parce qu'il renferme la maison paternelle, le temple où nous allons prier, la place où nous allons

converser avec nos amis. Nous tenons à notre province, parce que notre hameau en fait une partie; et la grande patrie enfin ne nous intéresse que parce qu'elle renferme le cercle entier de nos affections, et qu'elle est pour nous l'appui protecteur, à l'aide duquel nous parcourons, sans orages, notre carrière sociale, comme parens, comme amis et comme citoyens!

Ainsi toutes les institutions d'un peuple ont une influence plus ou moins étendue sur les mœurs publiques et particulières, et sur la masse de ses affections.

Les sépultures particulières nous attacheront encore au champ paternel par un sentiment de reconnaissance et d'honneur. — En effet, lorsque les cendres d'une famille reposeront dans une enceinte, quel fils dénaturé oserait ja-

mais les livrer à un avide acquéreur, qui, portant le fer jusque dans le sein de cette terre sacrée, exhumerait sans pitié ses restes précieux? Quelle idée repoussante et terrible! Quoi! l'ingrat héritier, le fils tendrement aimé, l'époux, objet des plus tendres soins, livreraient à des mains étrangères les restes de leur bienfaiteur, de leur épouse ou de leur mère! Un jour peut-être se présenteraient à leurs yeux, seraient foulés sous les pieds de leurs chevaux, écrasés sous les roues de leur char, cette main qui signa l'acte qui les enrichit, ces bras qui les enlacèrent, cette bouche où le baiser conjugal s'imprima tant de fois, ce front que les inquiétudes maternelles sillonnèrent de rides avant le temps! A ces horribles images le sang se glace, et l'œil épouvanté craint de fixer les moindres ossemens, de peur d'y

rencontrer des caractères effrayans qui crient vengeance contre les sacriléges, et menacent tous les ingrats !

Qu'on ne pense point que, l'imagination exaltée par ces lugubres tableaux, j'exagère ici des sentimens que la nature grava dans toutes les ames sensibles ! Entendez ce sauvage du Canada : prêt à abandonner ses foyers menacés par le féroce Espagnol, il ne regrette point son heureuse chaumière, ses riches vallées, ni ses rians côteaux, ni les bois témoins de ses plaisirs ou de ses triomphes ; mais il songe à la tombe de ses pères, et brave les foudres européennes pour la défendre. Restons, dit-il à ses amis, et mourons ici. Dirons-nous aux ossemens de nos pères : *Levez-vous, et suivez-nous dans une terre étrangère ?*

Tombeau de nos ancêtres ! c'est ainsi que vous réveillez, dans les ames géné-

reuses, le courage et l'enthousiasme! — Malheur à celui qui peut vous considérer sans émotion, et qui, pénétré d'un saint respect, ne jure pas, en votre présence, d'être digne de ceux dont il reçut le jour!

Ainsi les sépultures particulières réuniront le double avantage de nous attacher à la famille, à la propriété, à la patrie par les liens les plus doux et les plus utiles: elles consacreront nos champs par la présence de nos pères; elles offriront à l'homme de génie un prix à ses travaux, et l'embraseront d'une nouvelle ambition en lui montrant d'avance le marbre où la postérité lira ce qu'il a fait pour elle. Que dis-je? dans cette ardeur dévorante qui le consume, il cherche, par les plus constans sacrifices, à ajouter chaque jour quelques mots aux lignes que la reconnaissance gravera sur

son tombeau ! Rien ne lui coûte pour parvenir à son noble but ; chaque instant qu'il perd fait naître un regret : l'œil fixé sur le sablier, fidèle image du temps, il voit en frémissant couler sa vie avec le sable qui s'en échappe. Mais que de jouissances ravissantes embellissent ses longs travaux ! Son imagination parcourt des siècles en un instant : il vit dans le buste qui rappellera ses traits ! Tandis qu'il veille à la lueur de la lampe solitaire, les éloges de la postérité retentissent autour de lui ; il s'enivre de l'encens qui fumera dans les temples aux pieds de ses images. Eh ! que lui importe la mort ! elle ne peut rien sur les dieux, et la reconnaissance des peuples a prononcé son apothéose (*u*).

Législateurs ! favorisez ce noble enthousiasme : promettez la gloire, et vous aurez de grands hommes ; honorez les

morts illustres, et de leurs cendres, comme de celles du phénix, naîtront des générations nouvelles qui rendront à la patrie et leurs vertus et leurs talens !

Mais c'est peu que des tombeaux ; vous leur devez des souvenirs, et la reconnaissance doit vous inspirer des hommages qui les prolongent dans nos cœurs, qui les fassent revivre et rappellent leurs images, malgré les injures du temps qui voudrait les effacer, et les confondre parmi les ruines que sa main destructive entasse chaque jour, et voue à l'éternel oubli.

CHAPITRE IV.

Des Deuils; des Fêtes funèbres; des Monumens funébres.

Les grands événemens qui ont influé sur les destinées des peuples, les époques mémorables de leur histoire, les grandes catastrophes de la nature, ont été conservés dans la mémoire des hommes, et retracés à leur souvenir par des cérémonies publiques. Les familles ont célébré les principales époques de la vie humaine, la naissance, l'hymen, la mort: il n'est pas un grand sujet de joie, pas un grand motif de douleur, qui ne soit signalé par une réunion plus ou moins nombreuse. Malgré l'intérêt particulier qui divise les hommes en société, la nature les rapproche sans cesse, par un

attrait qui les invite à se communiquer leurs peines et leurs jouissances : attrait si puissant et si universel, qu'il semble, en effet, que l'homme ne peut être heureux ni malheureux tout seul !

Ainsi les noces eurent leur cortége, et la mort eut le sien ; le lit nuptial fut paré de fleurs, et le cercueil de festons funèbres ! Un banquet solennel marqua la naissance d'un enfant, des libations honorèrent les manes du vieillard, et les larmes du plaisir ou de la douleur coulèrent toujours sur le sein de nos amis ou de nos concitoyens (*v*).

Tous les peuples ont eu des cérémonies funèbres, des époques sacrées, où, reportant ses regards sur le passé, l'homme disputait au temps le souvenir des êtres qu'il avait aimés : ces fêtes, placées à des époques déterminées, se renouvelaient chaque année. Le retour

des mêmes saisons dut ramener les mêmes souvenirs. Le premier sillon que trace la charrue au retour du printemps, dut rappeler la main vigoureuse du conducteur que la mort ravit au milieu des travaux champêtres. L'été brûlant dut rappeler le souvenir de la blonde glaneuse qui tomba parmi les épis que rassemblait sa main. Le vendangeur donna des regrets au Thespis rustique dont les vives saillies égayaient les travaux de l'automne; et bannie de ses champs par les frimats, la famille, rentrée dans son asile, dut baigner de pleurs la place où l'auguste vieillard se réchauffait auprès de l'heureux foyer, et, après avoir instruit ses enfans par son exemple, y laissait encore le souvenir de ses leçons!

C'est chez les peuples sauvages, surtout, que ces fêtes ont conservé le caractère le plus moral et le plus touchant: la

douleur y reprend son premier égarement et ses premiers transports ! Dans cette enfance des peuples, comme dans celle de l'homme, les larmes sont voisines de presque toutes les sensations; et c'est là qu'il faut aller chercher cette teinte pure et virginale des premiers sentimens de la nature, et sur-tout des sentimens mélancoliques. Toutes leurs institutions, tous leurs plaisirs en portent l'empreinte; leurs chansons mêmes ne sont que de plaintives romances; et l'on dirait, à les entendre, que l'homme ne chanta d'abord que pour se plaindre et pour attendrir.

Les événemens se pressent dans la carrière de l'homme social; son ame continuellement agitée par les passions, est entraînée d'un objet à l'autre : le sauvage, dont l'existence est uniforme, dont les désirs sont bornés, qui vit pour ainsi dire

plus lentement que nous, s'éloigne moins rapidement du passé; l'avenir ne lui présente jamais que la même perspective, et le passé lui retrace le cercle de sa vie! Aussi son imagination y revient-elle sans cesse; il vit presque toujours au milieu des morts, et s'en occupe sans cesse.

Les Nègres recommencent leurs cérémonies funèbres à différentes reprises, pour forcer l'ame à se replier souvent sur les mêmes souvenirs!

Les insulaires des îles des Larrons emploient tous les ans une semaine entière à pleurer les morts!

D'autres peuples confondent les ossemens de leurs familles, et se jurent, par ces objets sacrés, une alliance que la mort seule peut terminer, et qui passe souvent d'une génération à l'autre: ainsi nul d'eux ne peut honorer les restes de ses pères, sans rendre le même culte aux

aïeux de la peuplade alliée. Les cœurs sont forcés de se rencontrer dans ces pieux devoirs ; et c'est pour y puiser les plus doux sentimens ! Ils croient confondre leur origine, en confondant ainsi les débris de leurs familles ! Idée sublime que la nature inspire, sans réflexion, à des sauvages, et qui, chez nous, passerait pour le rêve d'une ame philantropique !

Les sauvages du Canada, dans les festins de la tribu, assignent la place d'honneur aux squelettes de leurs ancêtres : ils les placent sur des nattes ; ils allument le calumet, et chantent des hymnes. Ils rappellent leurs exploits, leurs bienfaits, et jusqu'à leurs propos familiers. Ainsi la tradition, aussi fidelle que la main de l'histoire, transmet d'une génération à l'autre le souvenir des hommes justes, et laisse à la sensibilité le soin de les conserver.

Si de leurs cérémonies publiques nous passons aux témoignages particuliers de leur douleur, quelle foule d'idées touchantes nous rassemblerions ! que de tableaux attachans par leur teinte tout à la fois douce, délicate et sombre !

Ici, c'est une mère qui répand son lait sur la tombe de son fils, et le mêle aux pleurs de son époux désolé.

Les habitans d'Othaïti laissent tomber leurs larmes sur des étoffes destinées à les recueillir, et les consacrent à celui qui les fait couler.

Dans les îles Marianes une mère coupe les cheveux de son fils mort ; elle s'en tresse une longue natte, s'en forme un collier, et marque d'un nœud, chaque nuit qu'elle a passé à le pleurer.

Les Indiens de la Guiane boivent la cendre de leurs morts ; et, nouvelles Artémises, les veuves désolées ne survivent

à leurs époux que pour s'identifier avec eux (1) !

Si nous quittons ces peuplades sensibles, et si nos regards attendris se détournent de leurs simples hommages pour se porter sur la pompe des fêtes funèbres des Egyptiens, des Grecs et des Romains, on ne retrouve plus de larmes au milieu de ces longs cortéges et de ces grands monumens. Ah! c'est l'orgueil, bien plus que la sensibilité, qui rassembla près des morts tout ce faste imposant ! Ces majestueux hypogées, ces statues, ces Génies versant des pleurs, peuvent flatter la vanité ; mais la sensibilité s'exhale en hommages moins brillans ! quand les arts prêtent des pleurs au marbre, la nature n'en donne plus!

Suivons ici ses touchantes inspirations, et présentons le tableau d'une pompe simple, qui nous rappelle à des sentimens

sentimens tendres et mélancoliques, à des souvenirs, premier hommage qu'on doit à ceux qu'on aime.

La religion chrétienne (*y*) avait des fêtes funèbres, celle des morts et des saints; elles étaient placées à l'époque où la nature se dépouille de ses richesses, où l'hiver montre sa tête blanchie, où les cœurs étaient déjà préparés à la mélancolie, par l'aspect affligeant des frimats. Le son de la cloche lugubre annonçait l'heure consacrée à la mort; les murs des temples revêtus de draperies funèbres; des cantiques, des chants expiatoires, des ablutions, tout annonçait le culte sombre qu'on doit leur rendre. Le prêtre, précédé d'un long cortége, marchait lentement vers le cimetière; et là, le peuple prosterné y priait pour celui dont la tombe venait à peine de se fermer, pour ceux qui dormaient de-

puis des siècles dans des tombeaux dont la mousse avait effacé tous les caractères ! Là, les générations passées semblaient se presser sous nos tristes regards, pour nous retracer le néant de la vie, et nous apprendre à nous détacher de ses vaines grandeurs ! Au milieu de ces débris entassés, de ces victimes que la mort moissonne chaque jour, l'homme sensible cherche celles qui lui furent chères ; l'image des tombeaux les lui rappelle toutes : les plaies se rouvrent, les pertes de la nature, de l'amour, de l'amitié se renouvellent, et la douleur paie à leur souvenir un nouveau tribut de regrets et de larmes !

De toutes les cérémonies funéraires, celle-ci me paraît la plus simple et la plus morale ; et même, en la dépouillant de ses formes religieuses, il resterait encore une pompe digne du caractère qu'on doit leur donner.

On choisirait un jour dans l'année, qu'on appellerait la fête des souvenirs : les officiers funèbres l'annonceraient aux citoyens, au son de la trompette; et si le sentiment osait les faire parler, ils diraient : « Demain est le » jour consacré à la mémoire de vos » proches, des amis que vous avez per- » dus; que chacun se pénètre de leur » souvenir, et leur rende le culte qu'il » croit devoir à leurs vertus, à leurs » anciens bienfaits ! que les jeux, les » travaux mêmes soient suspendus! que » l'ame toute entière s'abandonne aux » méditations touchantes que ce jour doit » faire naître ! Demain nous nous ren- » drons tous aux lieux où reposent leurs » manes ; et là, nous élançant par la » pensée jusqu'à leur immortelle de- » meure, nous jurerons, en leur pré- » sence, l'oubli de toutes les haines, de

» toutes les injures ; et songeant qu'un » jour nous dormirons ensemble, et que » tôt ou tard nos cendres seront confon- » dues, nous nous regarderons comme » des frères qui doivent s'aimer, ou du » moins, comme des voyageurs qui, » parcourant la même route pour arri- » ver au même but, doivent se prêter » des secours mutuels. Demain nous ren- » drons aux vertus, aux talens utiles, » l'hommage de la reconnaissance, de » la douleur et de l'amour » !

Le jour venu, les habitans vêtus de deuil, ou du moins en portant un signe sur leurs vêtemens, se rendraient en cortége dans le lieu des sépultures; les officiers funèbres ouvriraient la marche, et, devant eux, des musiciens feraient entendre des chants en l'honneur des morts: le son des trompettes, le roulement des tambours voilés, retentiraient

par intervalles, et sèmeraient sur la route les sombres pensées.

Après les officiers funèbres, marcheraient les familles dont les pertes seraient les plus récentes : tous les citoyens suivraient, et les magistrats fermeraient la marche.

Arrivé au lieu des sépultures, le cortége en parcourrait l'enceinte ; l'officier funèbre, de concert avec les magistrats, ferait, au nom du peuple, une invocation à l'Être suprême, et rappellerait tous les actes de bienfaisance et de justice qui ont honoré l'année ; ensuite, parcourant les tombeaux, il placerait un cyprès d'honneur sur la tombe de ceux dont on aurait raconté des traits de générosité. Il serait libre aux familles d'élever à côté un cippe funèbre, et même un monument, où seraient gravés les titres touchans qui auraient mérité cette dis-

tinction. Les actes de dévouement et d'héroïsme seraient gravés, aux frais publics, sur la pierre sépulcrale.

Parmi les cérémonies du culte catholique, il en est une que je crois nécessaire de rappeler, et qui, par son but religieux et philosophique, mérite de trouver place parmi nos plus utiles institutions.

Après ces jours consacrés à la folie, aux amusemens publics, où le peuple, oubliant ses fatigues, les grands l'éclat de leurs richesses et la fierté de leurs rangs, se confondaient sous de trompeurs déguisemens, arrivait l'époque marquée par la religion, pour le recueillement et pour le repentir.

A peine sortie de ces jeux bruyans, de ces fêtes enivrantes, on courait au temple! Quel contraste! au lieu d'un palais, séjour animé de tous les arts, de

tous les plaisirs, on trouvait un temple sombre dont on voilait l'autel et le dieu! Un prêtre, revêtu d'un lugubre vêtement, répétait ces mots terribles : *Homme, souviens-toi que tu n'es que poussière*! Ils retentissaient aux oreilles des grands, de cette jeunesse folâtre qui, rêvant encore aux jouissances de la veille, voyait tout-à-coup les tombeaux ouverts devant elle!

Une cendre sacrée humiliait des fronts où se peignait un orgueil insensé, et marquait d'une empreinte funéraire des traits rayonnans d'amour et de beauté! Salutaire emblème, qui présentait aux mortels l'image de leur néant, leur rappelait qu'il faut employer à la vertu une existence passagère, et qui ne laisse que de frêles débris.

Rappelons cette utile cérémonie dans nos fêtes funèbres; que l'officier qui les

préside nous présente ces cendres, signe frappant de ce que nous serons un jour. Mais qu'on n'y joigne point le tableau d'une effrayant avenir. Qu'on écarte toutes les idées d'un dieu de vengeance, toujours armé pour punir d'innocentes faiblesses, et préparant, au sein de sa béatitude, des supplices pour ses enfans! Qu'on nous le peigne, au contraire, comme un dieu de bonté, veillant sur nos pères morts comme sur leurs neveux, ouvrant son sein immense à tous ceux qui voulurent le bien, et d'une main indulgente effaçant les taches dont on voudrait flétrir en son nom l'homme qui ne fut que faible. Qu'on ne nous parle de la rapidité de la vie que pour nous inviter à en marquer tous les instans par des actes de vertu, par des plaisirs tels que la nature nous les conseille, pour charmer l'existence et non

pour la détruire. Qu'on nous dise seulement, en nous présentant cette cendre : « Voilà ce que sont devenus ceux qui, » avant vous, ont possédé cette terre. » Vous passerez à votre tour, mais le » souvenir de vos vertus restera parmi » les hommes. Allez, n'oubliez pas que » leur reconnaissance est le premier » titre au bonheur à venir » !

Dans les arrondissemens des campagnes, dans ces hameaux éloignés du séjour et de la corruption des villes, où l'homme, moins répandu, est aussi plus aimé, on terminerait la cérémonie par le baiser de paix. Au moment où tous les bras seraient enlacés, où tous les regards seraient fixés vers le ciel, et les cœurs remplis du plus saint attendrissement, partirait des lèvres du magistrat, comme une étincelle d'amour, ce baiser, gage sublime d'une alliance contractée

en présence du ciel, et dont les morts seraient les augustes garants. Je crois voir le ciel lui-même s'ouvrir à ce spectacle, et les anges sourire à la paix de la terre.

C'est ainsi que se terminerait cette fête, dont le souvenir ranimerait dans tous les cœurs les affections douces qui font le bonheur et la vertu des campagnes. Le paisible cultivateur, qui fournit tous les élémens de la gloire sans oser y prétendre, et ceux du luxe insolent des cités sans en partager les douceurs; le cultivateur modeste mérite bien qu'à défaut de lauriers, les fleurs du sentiment embellissent sa carrière ignorée!

Si nous voulons des mœurs, retournons aux premières affections de la nature, qui en sont les bases; rétablissons ce respect public, cette sorte d'hom-

mages que les peuples étaient accoutumés de rendre à ce qui est honnête, à ce qui peint un sentiment louable : il faut qu'ils sachent, non-seulement admirer les grandes actions, mais encore respecter ces actes de décence et de vertu, qui assurent le bonheur et la tranquillité des sociétés.

Le gouvernement doit donc, si je puis m'exprimer ainsi, semer la vie sociale de ces institutions simples, loix paternelles, qui, puisées dans la nature, et dictées par le sentiment, nous attachent sans effort à des loix qu'elles nous font aimer. Les institutions sont comme des points de ralliement placés dans la carrière de la vie pour nous y reconnaître.

Je voudrais donc rétablir l'usage presqu'oublié des deuils, et je voudrais que la reconnaissance en prolongeât le terme. Toutes les nations ont eu des loix régle-

mentaires qui en déterminaient la durée. Celles de Numa la fixaient à dix mois pour la mort d'un père ou d'une mère; mais on ne portait aucun deuil pour les enfans morts avant l'âge de trois ans : — trop jeunes encore pour être connus de la patrie et pour la servir, ils ne savaient que caresser leur mère, et n'étaient pleurés que par elle.

Les habitans de Délos se coupaient les cheveux, et leur deuil durait jusqu'au moment où le temps leur rendait cette parure (z).

Les Galates s'habillaient en femmes pendant dix-sept jours, comme pour indiquer que leur sexe sait mieux aimer et mieux pleurer que le nôtre.

Les Juifs restaient pendant sept jours entiers étendus sur la terre, et se refusaient presque toute nourriture; ils s'enfermaient ensuite pendant trente jours,

et ne quittaient le deuil qu'au bout de l'année.

La couleur noire était généralement adoptée chez les anciens : les Egyptiens en communiquèrent l'usage aux Romains ; mais il ne fut pas général chez les Grecs, où les peuples d'Argos se revêtaient de blanc.

Les Othaïtiens, à qui la nature révéla le secret de tout ce qui est sentimental, se noircissent le corps et négligent toute espèce de soins pour leur parure : d'autres peuples, barbares dans les témoignages de leur sensibilité, se font de profondes blessures, croyant mieux exprimer la douleur en y joignant celle du corps.

Dans les temps modernes, l'Europe policée adopta le noir comme la couleur consacrée à la mort, et dans les cérémonies publiques et dans les deuils parti-

culiers. Les porches des temples, les vestibules des palais, les rues mêmes, furent tendues de noir dans certaines circonstances ; et l'on voyait encore, comme autrefois, les murs insensibles se revêtir du symbole de la douleur.

En France, le deuil était généralement fixé au terme d'une année ; dans quelques provinces on le prolongeait encore de six mois.

Aujourd'hui tout est changé, le deuil n'est plus qu'une coquetterie sentimentale ; et souvent même l'homme froid qui s'en décore semble solliciter des complimens de félicitation, bien plus que de condoléance.

Mais il est encore des ames sensibles, et c'est pour elles que j'écris ; il en est qui, le cœur rempli de tendres souvenirs, repoussent les consolations d'un monde indifférent, songent sans cesse

au triste objet de leurs regrets ! Leurs mains ne s'occupent qu'à parer leur tombe ; la société les encourage aujourd'hui à remplir ces pieux devoirs, si long-temps défendus : puisqu'elle nous accorde des tombeaux, qu'elle nous permet d'honorer les morts, nous serait-il interdit d'en porter la sombre livrée ?

Le deuil n'était pas seulement un simple attribut de la *douleur* chez les particuliers, les nations entières en faisaient l'expression de la *douleur* commune. Les Perses avaient des deuils publics : à la mort de leurs rois, ils se couvraient de cendres, déchiraient leurs vêtemens, se coupaient les cheveux, et leurs coursiers eux-mêmes se voyaient dépouillés de leur crinière flottante ; on abattait jusqu'aux créneaux des villes : ainsi, pour honorer les morts, il fallait souvent renverser leurs ouvrages.

Les Romains prirent le deuil après la honteuse capitulation des Fourches-Caudines et après la bataille de Cannes. Les dames romaines le portaient à la mort des grands hommes : une sage institution les associait à ces tristes honneurs.

Il est encore d'autres hommages qu'une grande nation doit rendre aux héros lorsqu'elle veut les faire renaître et leur créer des imitateurs : mais c'est moins la douleur que la gloire qui doit les présenter ; ce sont moins des regrets que des récompenses qu'ils réclament ; moins des chants funéraires que des chants de triomphe ; moins des tombeaux que des statues, et des cyprès que des lauriers...! Que les arts s'empressent de les célébrer ! que le bronze et la toile s'animent ! que les temples reçoivent leurs images ! que la harpe résonne de leurs

louanges ! qu'elles remplissent les palais, retentissent dans les théâtres ! et que la postérité ne les redise qu'avec respect !

Qu'ils sont grands, même après le trépas, ces favoris de la gloire ! Ici, je vois les enfans de Mars, au milieu des nations vaincues, en fouler aux pieds les armes brisées, les étendards abattus : la mort les renverse, mais ils s'appuient sur des trophées ! Là, fondant un empire sur de sages loix, le législateur attache son nom à ces éternels et sublimes dépôts sur lesquels reposent le bonheur et la moralité des peuples ! Plus loin, dirigeant les beaux-arts, des mains savantes embellissent et décorent ces empires, fruits des conquêtes, raffermis par la justice ; et l'homme de génie se place à côté du héros !

Mais comment décrire la pompe qui

doit honorer leur mémoire ? Mes yeux, accoutumés à l'obscurité des tombeaux, ne peuvent soutenir l'éclat brillant de la gloire, et ma main ose à peine en rassembler quelques traits.

Après la fête des souvenirs, les magistrats annonceraient celle des récompenses. Les chefs de l'état se rendraient, en cortége dans le temple de Mars : ils seraient revêtus de leurs plus riches costumes. Les rues seraient ornées de tentures, de tableaux, de statues; on les joncherait de fleurs : des nuages d'encens s'élèveraient dans les airs, qui retentiraient de nobles accens ! Les drapeaux enlevés aux ennemis, les chef-d'œuvres des arts nationaux défileraient, aux yeux des peuples, dans un ordre majestueux. On porterait, sur des estrades, les statues ou les simulacres des héros, entourés des noms des

batailles gagnées, des plans des villes vaincues; on y verrait ensuite celles des magistrats, des hommes de lettres, des artistes, qui auraient mérité cet honneur; ils seraient précédés des productions de leur génie.

Devant les chefs de l'état serait porté un livre national, qui contiendrait les annales de l'héroïsme et de la bienfaisance. Arrivé dans le temple, le premier magistrat en ferait l'ouverture avec pompe, proclamerait les actions qui ont mérité d'être conservées dans ce sublime dépôt, et les noms de ceux à qui la reconnaissance de la patrie a décerné des statues, des bustes ou des monumens. On chanterait des hymnes en leur honneur, on brûlerait des parfums devant leurs images, et des troupes de jeunes enfans les couvriraient de fleurs. Le premier magistrat irait

ensuite, à la tête du cortége, placer les statues ou les monumens, aux lieux qui leur seraient destinés.

Telle serait la fête des récompenses. Mais c'est peu que le gouvernement honore ainsi les grands hommes ; il doit encourager les citoyens, les familles à leur rendre des honneurs particuliers, et doit diriger le luxe de l'état vers ce but important. Mais le nôtre en éloigne tous les esprits : au lieu d'étendre l'imagination, il la rétrécit ; loin d'être utile aux beaux-arts, ses progrès mêmes le détruisent (*aa*). Nous voulons avoir des artistes, et nous ne payons que des ouvriers ; nous voulons des sculpteurs, et nous bannissons les statues ; nous voulons des peintres, et nous dédaignons les grands tableaux d'histoire (*bb*) ! Je ne vois plus, dans les palais modernes, ces péristiles, ces ga-

leries ornées d'une longue suite de portraits, de bustes, dont le marbre, jauni par le temps, en était plus respectable, et dont l'aspect faisait rougir les descendans qui n'avaient pas les vertus de leurs pères! Je ne vois plus ces plafonds où le génie du peintre faisait revivre, sous les traits des demi-dieux, les héros chers à leur pays; tous les travaux du luxe sont perdus pour la gloire de la nation: il ne crée jamais que pour détruire; et comme Saturne, il dévore tous ses enfans.

Un gouvernement sage doit donc chercher à diriger le luxe de l'état, à lui donner un but d'utilité publique; il doit lui-même imprimer un grand caractère aux récompenses qu'il accorde.

Les Anglais firent construire le château de Bleinheim, pour honorer la mémoire de Marlboroug: pourquoi la

nation n'accorderait-elle pas la même faveur aux guerriers qui se sont signalés par des actions d'éclat ? Nos nombreuses victoires donneraient leurs noms aux asiles qu'ils ont choisis; et la patrie reconnaissante leur accorderait elle-même des champs où croîtraient, au milieu de la paix, les lauriers qu'ils auroient recueillis dans les combats.

Les anciens perpétuaient encore le souvenir des grands événemens par des médailles qui les transmettaient, d'une manière éclatante et sûre aux générations à venir.

Je proposerais aujourd'hui de généraliser cet usage, et de marquer nos monnaies du sceau de la reconnaissance et de la victoire : ce bronze, cet or, dont la circulation ranime l'industrie, le commerce et l'agriculture, en portant le mouvement et la vie dans toutes

les parties du corps social, y porteraient aussi tous les élémens de la gloire. Au lieu d'une empreinte stérile, qui n'a de valeur qu'aux yeux de l'intérêt, le citoyen verrait passer sous ses yeux les images des généraux qui ont conduit nos soldats à la victoire, tous les noms des grandes batailles, les époques des siéges mémorables, des découvertes utiles, des établissemens avantageux à l'humanité. Ainsi l'histoire de la patrie se multiplierait, pour ainsi dire, à nos regards! Eh! quel moyen plus puissant d'exciter l'enthousiasme! quel prix plus utile et plus brillant! Ici, je vois le soldat jetant les yeux sur ce bronze qui doit transmettre à la postérité les traits d'un général vainqueur, et brûlant de mériter la même récompense. Là, le jeune homme suspend ses jeux pour lire la glorieuse empreinte qui consacre

le souvenir d'un grand homme ; il médite d'avance sur ces honneurs que la patrie décerne à ceux qui savent la servir ! il rêve l'instant où il pourra les obtenir à son tour ! Jamais la renommée n'aurait trouvé de moyen plus sûr, plus prompt, plus universel, pour répandre la gloire des héros, pour la prolonger dans l'avenir, et pour électriser les ames généreuses, dignes de marcher sur leurs traces.

Et quel est celui qui, distinguant l'image des grands hommes de l'antiquité, que la science rassemble dans ses sublimes dépôts, n'a pas tressailli d'ambition, en voyant les traits des Homère, des Socrate, des Platon, des Alexandre, des Philadelphe, des Marc-Aurèle, conservés sur de riches métaux ou sur d'éclatans cailloux ? Combien de fois n'eût-on pas sacrifié son existence, pour

obtenir

obtenir de pareils hommages! Ah! s'écrie-t-on, dans un noble enthousiasme; que mon nom vive, que mes traits soient connus et respectés de la postérité, et que l'individu disparaisse! O rêves de la gloire! bercez les grandes ames de vos ravissantes illusions! inspirez le noble dévouement, les vertus publiques, les grands sacrifices; et montrez, au terme de la carrière, les beaux-arts les consacrant par l'immortalité!

O souvenir sublime de Rome, où le citoyen était placé sans cesse entre ses aïeux et la postérité; où les Scipions, les Emiles ne sortaient de leurs palais qu'après avoir salué leurs ancêtres! Monumens augustes, éclatans témoignages de reconnaissance et d'admiration, marbres immortels, parlez! Faites-vous entendre à l'opulence; inspirez-lui le noble désir de s'allier à la gloire et aux

vertus de la patrie, dans le culte qu'elle rend aux grands hommes! Que le luxe agrandisse les palais; que la main des arts en décore les péristiles; que le génie anime le marbre qui reste informe, et qui n'attend que le ciseau pour respirer! Qu'on élève des statues aux héros! mais qu'on verse des pleurs sur la tombe de l'homme sensible qui vécut pour sa famille et pour la vertu! Que des institutions pieuses et révérées resserrent les liens qui nous attachent à la patrie, et que les arts et les mœurs, obtenant les mêmes hommages fassent son bonheur et sa gloire!

NOTES.

(*a*) Je répète ici l'hommage que le citoyen Baudin rendit au Poëme du citoyen Legouvé, dans son Rapport à l'institut, du 5 frimaire an 7, où il parle du succès qu'obtinrent les beaux vers de Legouvé.

Où sont ces vieux tombeaux et ces marbres antiques
Qui, des temples sacrés, décoraient les portiques?
O forfait! ces brigands, dont la férocité
Viola des prisons l'asile épouvanté,
Coururent, tout sanglans, de nos aïeux célèbres,
Profaner, mutiler les monumens funèbres,
Et commettre, à la voix d'un lâche tribunat,
Sur des cadavres même, un autre assassinat.
Gloire, talens, vertus, rien n'arrête leur rage, etc.

(*b*) Voici comment Baudin s'exprime, lorsqu'il peint l'impression que produisit sur les

esprits la vue du cortége qui accompagnait le cercueil du citoyen Dewailly.

« Dans le très-long espace qu'il vous a fallu traverser, à l'heure où la circulation est la plus active, et dans les rues les plus fréquentées, vous avez vu les passans interrompre leur marche pour considérer la vôtre ; les voitures se détourner, ralentir leur course, ou même s'arrêter pour vous faire place ; les ouvriers, les marchands, les citoyens de tout état, sortir des boutiques et des maisons, se découvrir par un mouvement libre et indélibéré de respect, s'entre-demander quel était le défunt et d'où provenait cette suite nombreuse, et s'adresser à vous-mêmes pour en être instruits. Vous avez entendu ces hommes simples et ces femmes, dont nous nous garderons d'altérer le langage énergique et naïf, s'écrier successivement : *Il y a long-temps que nous n'en avions tant vu..... à la fin en voilà un qui a trouvé des parens et des amis..... celui-là du moins on en tient compte.....* Ces discours, et beaucoup d'autres semblables, sont les indices certains d'un sentiment précieux, que nous nous

permettrons d'appeler la soif de la morale.

(*c*) On some fond breast, the parting soul relies,
Some pious drops the closing eye requires ;
When from the tomb the voice of nature tries,
When in our ashes, Live their Wonted fires.
GRAY, Elegy Written
on a country church-yard.

(*d*) Paw prétend qu'on honora les morts pour faire respecter les vivans, et que ce fut par un motif de sûreté qu'on créa le culte funèbre.

(*e*) Cette opinion est si vraie, que Montfaucon décrit plusieurs urnes à qui on avait donné la forme d'autels ;

Entr'autres celles de Calpurnie, d'Hermias, du musicien Néocratès, celle de Lucia Célésina. *Tom. V, planch. 3o et suiv.*

(*f*) Conjuges à conjugibus, liberi à parentibus, parentes à liberis consecrabantur, et privatâ religione colebantur, quod fieri solitum in veteris scriptis legimus. *Kirchman.*

Plutarque raconte aussi que les parens recevaient de leurs enfans les mêmes honneurs que les dieux recevaient des anciens peuples.

(*g*) Les anciens étaient dans l'usage de placer auprès des tombeaux, des inscriptions contre ceux qui les violeraient ou qui commettraient quelque profanation.

(*h*) Si nous voulions y réfléchir quelquefois, nous verrions, avec étonnement, qu'il n'y a pas de jours où, dans une ville comme Paris, un inconnu ne nous rende les plus grands services, et ne nous sauve même la vie par un avis salutaire, dont, le plus souvent, nous ne daignons pas le remercier : mais nous mesurons rarement notre reconnaissance à l'importance du service qu'on nous rend, et nous ne les pesons jamais qu'au poids de l'or.

(*i*) La nature a voulu que l'homme aimât son semblable ; elle établit trop de communications entr'eux pour qu'on puisse douter de son but ; mais l'intérêt rompt des liens si sa-

gement disposés. Cet intérêt divise les hommes dans l'état social, les rend odieux l'un à l'autre, transforme en une sanglante arène cette terre qu'ils devraient posséder ensemble, et d'une famille de frères fait un peuple d'assassins. Mais la mort, en faisant cesser tout motif de querelle, les rend à leur première affection, en détruisant tout moyen de domination dans la main de l'homme puissant, tout moyen de nuire dans celle du méchant : elle éteint toute espèce de haine. La mort brise toutes les barrières qui séparaient l'homme de l'homme, arrache le masque ennemi qui les cachait l'un à l'autre : honteux alors de reconnaître son semblable, il ne voit son erreur que lorsqu'il n'est plus temps de la réparer. Cet amour qu'il avait abjuré se change en pitié, il donne des larmes à celui qu'il avait haï. C'est alors qu'il se dit : Cet être, aujourd'hui glacé par la mort, avait, comme moi, des organes ouverts aux douces jouissances de la nature : il respirait le même air ; il était réchauffé par le même soleil ; il était soumis aux mêmes loix, aux mêmes besoins ; il formait un des anneaux de la chaîne à laquelle

nous sommes tous liés, et nous en serons séparés comme lui ! C'est alors que l'ennemi prononce des paroles de paix et de pardon sur le corps de son ennemi, et voit sans colère, entre ses mains, le poignard qui dut l'assassiner.

Ce sentiment de pitié se porte, par un retour utile et naturel, sur les êtres vivans qui nous entourent. On est plus indulgent pour leurs fautes, parce qu'on est devenu plus sensible, et qu'on se sent plus faible. On attribue à l'erreur ce dont on accusait la méchanceté ; et craignant d'être surpris par la mort, dont on vient d'apercevoir les coups, on se hâte de pardonner, pour s'éviter des remords, ou du moins des regrets.

(*k*) Nulle opinion n'est plus dangereuse à établir que celle qui termine au trépas les espérances de l'homme, qui nous peint la vie s'arrêtant avec le mouvement, la faculté de sentir et de penser comme dépendant d'un certain équilibre dans les élémens qui nous composent et que la mort détruit ; et enfin la matière, intelligente et sensible dans une

certaine modification, cessant de l'être en subissant de nouveaux changemens, et reprenant sa première insensibilité. Si le législateur accrédite cette opinion, s'il ne porte pas l'imagination des peuples au-delà des tombeaux, s'il nous peint le bonheur qu'on goûte dans cette vie comme le seul qu'on ait à espérer, les maux qu'on y éprouve comme les seuls qu'on ait à craindre, comment pourra-t-il retenir dans un repos permanent tous les élémens sociaux, toujours prêts à se séparer, à se dissoudre, et que l'intérêt met sans cesse en un état de lutte, dont la vigueur des loix peut seule prévenir le danger ?

Quels liens substituera-t-il à ceux qui enchaînent tous les hommes aux pieds de la divinité ? quelle consolation donnera-t-il à l'infortuné que la société marqua, dès sa naissance, du sceau de la réprobation ; qui, contrarié par les événemens, poursuivi par l'injustice, trahi dans ses affections, ne verrait, dans la vie, qu'une série de malheurs contre lesquels la vertu serait sans force et la prudence sans secours ?

Que répondra-t-il lorsque, lui présentant le

tableau du monde, on lui montrera le crime triomphant, écrasant la vertu sous ses pas impies ; l'homme puissant abandonné sans honte à tous les excès de ses lâches passions ; et l'homme faible n'ayant d'autre ressource que de périr victime, ou de ramper esclave ?

Quel frein opposera-t-il à l'ambitieux qui, voyant sa carrière limitée et le néant après elle, voudrait rassembler sur sa tête tous les genres de puissance et d'honneur, dût-il les acheter par les pleurs du genre humain ?

Quelle force ne faudra-t-il pas employer, que de loix répressives, de bourreaux, de satellites armés, pour retenir dans le rang où la naissance et le hasard les auront placés, cette foule d'êtres dangereux qui, portant une ame ardente et fière, nés dans la misère, se croient nés pour la fortune ; éloignés du faîte des grandeurs, se croient formés pour elles ; qui, dédaignant les moyens lents et vulgaires de parvenir, voudraient, dans un instant, parcourir la carrière qu'embrasse leur imagination ; qui, cédant à leur instinct destructeur et jaloux, s'ils ne peuvent opérer un grand bouleversement, s'entourent de ruines

partielles ; s'ils ne peuvent se faire un nom par un crime illustre, s'en consolent en devenant d'obscurs assassins, et ne sourient qu'aux cris du désespoir et de la douleur ?

Si l'on nous persuade enfin que la mort n'est que le néant, l'homme malheureux doit chercher à s'affranchir de son sort, soit par un crime ou par un suicide. Pénétrés de cette idée, avec quel désespoir les heureux du siècle ne verront-ils pas arriver la mort qui, leur enlevant à la fois biens, honneurs, palais, richesses, ne laisse devant eux que la repoussante image d'un obscur tombeau et des sales insectes qui l'habiteront avec eux !

Combien de supplices n'épargnerait pas l'idée que le crime ne peut échapper à des châtimens éternels ! En mettant les hommes sous la surveillance effrayante d'un dieu qui voit tout, entend tout, et prévient dans nos cœurs la pensée qui va naître, combien le législateur évite de soins inutiles, d'institutions dangereuses et de formes tyranniques !

(*l*) Six officiers de chaque sexe président aux cérémonies funèbres. *Muret.*

(*m*) On raconte qu'un empereur de la Chine, ayant commis une action qu'il voulut dérober à la connaissance de la postérité, fit appeler auprès de lui les membres du tribunal de l'histoire, et voulut obtenir leur silence par les plus flatteuses promesses, ou s'en assurer par leur supplice. Les juges furent inflexibles. Tyran, lui répondit l'un d'eux, non-seulement ton action n'échappera pas à l'œil sévère de la postérité, mais elle apprendra de plus tes lâches promesses, ton indigne menace, et ton forfait, si tu l'exécutes.

(*n*) Quand un Grec, habitant de la Morée, a fermé les yeux, des femmes gagées pour remplir cet office (les *préfices* ou *pleureuses* des anciens), lavent le cadavre, le parfument et le revêtent de ses habits les plus frais.

La famille éplorée escorte le corps à l'église. Il est placé dans le parvis, la face découverte et le front couronné de fleurs, sur un catafalque pompeux.

Le prêtre commence la messe. Au moment le plus auguste des saints mystères, vers la moitié de l'évangile, le pontife fait une pause

solennelle, et prie à voix basse, debout et les mains croisées sur la poitrine. C'est alors que les parens viennent se ranger en cercle à l'entour du catafalque. Le notaire s'avance, et les parens écoutent, les mains posées sur le sein du mort, la lecture de son testament. Ils jurent de l'exécuter religieusement, le signent, et la plume est déposée sur l'autel, auprès de ce dernier acte de la volonté sacrée des mourans.

Le pontife finit de lire l'évangile; la messe s'achève. Les azymes ou le pain de paix sont distribués aux fidèles, après avoir fait la part du mort. Le prêtre l'encense trois fois, le bénit. La famille lui donne le baiser d'adieu, l'épouse ou le mari sur les lèvres, le père ou la mère sur le front, les sœurs sur les joues, les enfans sur les mains, et la dépouille mortelle est confiée à la terre. (Voyage en Grèce de Scrophani.)

(*o*) Géraldi, qui raconte ce fait, ajoute, en concetti de sa nation : *Che c'era la più dolce maniera di sepelire* : « que c'était la plus douce manière d'ensevelir ».

(*p*) C'est ici sur-tout que le législateur doit consulter la nature, qu'il doit ménager la délicatesse des ressorts qu'elle met entre ses mains, et qu'il doit être prudent et réservé dans la manière de les employer. C'est l'imagination du peuple qu'il attaque, c'est à elle qu'il veut parler ; et l'idée de la mort est la plus grande, la plus terrible, et souvent la plus dangereuse qu'on puisse lui présenter.

(*q*) Il n'y a rien d'absurde ou de cruel que les peuples n'aient introduit dans leurs institutions funèbres.

Hérodote, Strabon parlent de plusieurs peuples qui mangeaient les morts, et en mêlaient les chairs à celle des animaux qui leur servaient de nourriture ordinaire.

D'autres peuples égorgeaient et mangeaient les vieillards.

Les sauvages de la Floride brûlaient les corps de leurs médecins, et s'en distribuaient les cendres, qu'ils regardaient comme un préservatif contre les maladies.

Dans le Mexique on immolait des esclaves sur la tombe des rois.

Les femmes des Hérules se suspendaient au tombeau de leurs époux.

Dans certaines contrées on ne conservait que le doigt des morts, et on lui rendait les mêmes honneurs qu'au défunt lui-même. Ailleurs c'est la tête qu'on donne aux plus proches parens et aux meilleurs amis.

(*r*) Les anciens Scandinaves consacraient, aux morts des monumens funèbres, dont la forme conique ou pyramidale a bravé l'effort des siècles. Les montioules ou tertres, décorés du nom de *Tumuli*, couvrent encore les trois Iles Britanniques, la Scanie, le Danemarck, la Finlande, les bords de la mer Baltique, où fut l'empire d'Odin, et tout le nord de l'Europe. Les contrées où régna le culte druidique, l'île d'Anglesey (l'ancienne Momona d'Ossian), les Hébrides, les forêts d'Ecosse et l'ancienne Calédonie, maintenant le pays de Galles, ont conservé ces mausolées séculaires. On les retrouve dans les pays soumis autrefois à l'empire de la langue celtique. L'ancienne Armorique, dernier refuge de cet idiome vénérable, en est couverte. On voit, près de

Vannes, un *Tumulus*, appelé encore aujourd'hui par les indigènes, le *Tombeau de Drusus*. On retrouve ces vieux monumens de la piété envers les morts dans le Vivarais et les environs d'Autun.

(*s*) Le cimetière de Saint-Sulpice est placé en face latérale de l'église. Il y a sur la porte cette inscription: *Has ultrà metas requiescunt beatam spem expectantes.* On lit au-dessus, en transparent couleur de rose, *Bal des Zéphyrs.* Tous les soirs le bruit des instrumens sembloit sortir du fond des tombeaux.

Le nouveau passage du Caire, près la rue Saint-Denis, est pavé, en partie, de pierres sépulcrales, dont on n'a pas même effacé les inscriptions gothiques ni les emblèmes.

Calculerons-nous les suites de ces profanations? peindrons-nous un peuple démoralisé, méprisant le plus saint des devoirs, après avoir méprisé les opinions les plus sacrées; les liens des familles relâchés, ou brisés, et le plaisir et l'intérêt, seuls dieux de ce monde, siégeant sur les débris des temples et des tombeaux? Ah! détournons plutôt nos regards de

ces affreux tableaux ! Législateurs ! hâtez-vous de les faire disparaître, de mettre un terme au scandale, de punir l'ingratitude envers les morts, comme un crime envers les vivans, et de donner à vos institutions funèbres le caractère auguste qu'elles doivent avoir !

(*t*) En blâmant le projet qu'on avait eu de rassembler dans un même édifice les cendres de tous les grands hommes, et de les entasser dans les caveaux du Panthéon, je dois, avec tous les amis des arts, un hommage de reconnaissance au citoyen *Lenoir*, conservateur du Muséum des monumens français, qui, pendant les temps orageux de la révolution, arracha des mains des barbares, et sauva de la destruction les monumens les plus précieux de nos arts et de notre histoire. C'est un beau spectacle que de les voir sortir et renaître du milieu des ruines et des décombres, se classer sous une main savante, et présenter dans une même enceinte le vaste et intéressant tableau des révolutions que les arts ont essuyées, de leurs progrès, de leur décadence, de leurs différens caractères. On les suit ainsi

de siècle en siècle, et l'on arrive enfin jusqu'au moment où, profitant des erreurs de ceux qui les ont devancés, où, se formant sur les modèles qu'ils ont laissés, nos artistes pourront les égaler, et peut-être porter les arts à un degré de perfection où ils n'étaient point encore parvenus.

Les tombeaux, les objets mêmes les plus sombres et les plus lugubres, ne font jamais la même impression quand ils sont rassemblés, que lorsqu'on les voit isolément. Qu'on en juge par les faits suivans.

Il existe à Créma, petite ville d'Italie, capitale du Crémasque, une chapelle sépulcrale décorée avec des ossemens, des têtes de morts, des tibias, qui forment une architecture symétrique. Les Italiens ont peint, à l'entrée, deux squelettes vêtus en petit-maître et en petite-maîtresse, se faisant des mines ridicules.

Il y a à Evora, en Portugal, une église sépulcrale entièrement construite d'ossemens : on y compte cent cinquante mille têtes de morts, etc. L'inscription portugaise est en

opposition avec ce son
portugais :

Nos ossos che
Vostros pel
Tout ce qu'ici
Lecteurs, nous a

(*u*) Mais un plus s
encore les grands hom
sembler, après leur t
feu, principes de le
génie : séparées de
elles ne sont point d
dans un tout plus par
core de l'appareil pon
ravissant souvenir de

(*v*) La douleur e
l'amour : elle eut bes
même des gages de sa
nom de l'objet aimé.

Ces gages étaient d
s'imposait elle-même
dont les pratiques se

ques fixes, et forçaient l'ame à se replier sur les mêmes idées et sur les mêmes sentimens.

(*x*) Les sauvages du Canada ne font pas une émigration de quatre lieues, que les dépouilles des ancêtres ne soient emportées religieusement : on les place au centre de la caravane, et elles sont portées, dans des cercueils de peau d'orignal, sur les épaules des jeunes gens.

Nota. Le capitaine Chanal, dans son voyage autour du monde, a observé, chez les Tchinkitanéens, un usage qui paraît inspiré par la même sensibilité qui, dans notre Europe, fit embaumer le cœur des personnes qui nous étaient chères. Ces peuples sensibles conservent les têtes de leurs parens, et les placent dans une boîte élégamment décorée de coquillages polis et brillans.

« Peuples sensibles, ajoute le savant rédacteur, puissiez-vous conserver toujours ce sentiment, quelquefois altéré, mais indélébile, qui cherche à prolonger, par l'illusion, l'existence de nos pères et de nos modèles ! et que

jamais une de ces révoluti
bouleversent les grands em
mène à l'insensibilité de
avec lesquels vous partagez
fasse oublier ce que le prés
ce que les vivans doivent a

Le capitaine Chanal, d
des îles Baux * qu'il a déco
du Sud, nous parle des
habitans. Ces peuples ont
sauvages, un respect relig
de leurs ancêtres. Leurs
espèces de sarcophages de
vés à une certaine hauteur
pierre ; ils n'en approc
ration.

(Voyez le Voyage du

* Ces îles ont été ainsi nomm
Baux, négocians de Marseille,
le Solide.

Les citoyens Baux ont été les
s'écartant de la route ordinaire du
cevoir une entreprise aussi va
monde, pour se créer des rel
peuples inconnus, et préparer
velles ressources.

autour du monde, pendant les années 1790, 1791 et 1792, rédigé par le cit. de Fleurieu.)

(*y*) Il est impossible de parler de la fête des morts, sans se rappeler un des plus beaux morceaux de la poésie française, le Poëme du citoyen Fontane, qui a pour titre: *La Fête des morts dans une campagne.* Nous nous permettrons d'en citer ici quelques vers, en regrettant de ne pouvoir présenter à nos lecteurs toute cette scène sublime.

Aussi c'est dans ce temps où tout marche au cercueil,
Que la religion prend un habit de deuil:
Elle en est plus auguste; et sa grandeur divine
Croît encore à l'aspect de ce monde en ruine.
Aujourd'hui, ramenant un usage pieux,
Sa voix rouvrait l'asile où dorment nos aïeux.
Hélas! ce souvenir frappe encor ma pensée.
L'aurore paraissait; la cloche balancée,
Mêlant un son lugubre aux sifflemens du nord,
Annonçait dans les airs la fête de la mort, etc.

(*z*) Rien de plus contradictoire que les ma-

nières d'exprimer la douleur
peuples.

Au Japon on s'afflige de la
réjouit de la mort.

Dans certaines contrées on
veux ; dans d'autres on se
barbe. On jeûne chez des peu
chez d'autres. Toutes les coul
sacrées comme emblèmes de l
Je sentiment est toujours le m
pect pour les morts est unive
Dans certaines villes de l
publiques suspendaient les de
tres, au contraire, les pe
ne pouvaient point y assister.
rant, voyant que sa sœur
crainte que sa mort ne la p
fêtes de Cérès, se faisait ap
chauds dont il aspirait la va
longer ses jours, jusqu'au m
fût terminée.

(*aa*) Le gouvernement enco
en faisant exécuter par eux l
guerriers, de nos philosoph

des principales batailles : il les rend en quelque sorte les conservateurs de la gloire nationale. Au milieu des agitations et des frais d'une guerre terrible, il protége les arts, enfans de la paix. Jamais, depuis Louis XIV, on ne leur avait accordé tant de secours, un si puissant appui ; jamais aussi il n'y eut plus d'enthousiasme parmi les jeunes artistes : mais il faut que les riches secondent les vues du gouvernement, ou tous ses soins seront inutiles.

(*bb*) Comment les amis des arts ne seraient-ils pas alarmés, en voyant le prix d'un meuble qui ne durera pas trois mois, excéder celui d'une statue qui eût retracé dans mille ans les traits d'un grand homme ?

ERRATA.

Pag. 64, lig. 16, le vœu ; *lis.* le cœur.
98, 9, générations; *lis.* générations nouvelles.
105, 19, arrachés ; *lis.* enlevés.
121, 11, champs ; *lis.* chants.
145, 16, leur rendre ; *lis.* lui rendre.
150, 8, instituts, *lis.* institutions.
Id. 18, sortie ; *lis.* sorti.
183, 17, Momona ; *lis.* Môna.

TABLE
DES CHAPITRES
CONTENUS DANS CET OUVRAGE.

Préface, Pag. 1

Introduction, 9

Chap. Ier. *Proclamation des Décès. Officiers funèbres. Exposition des Corps. Eloge des Morts*, 42

Chap. II. *Des Convois*, 77

Chap. III. *Des Sépultures*, 92

Sépultures publiques, 102

Sépultures particulières, 118

Chap. IV. *Des Deuils ; des Fêtes funèbres; des Monumens funèbres*, 137

Notes, 171

Fin de la Table.